

Sénевé

Journal des aumôneries



Gleichnis vom barmherzigen Samariter.

Ein Samariter aber reiste, und kam dahin, und da er ihn sahe, jammerte ihn sein; ging zu ihm, verband ihm seine Wunden, und goss dene Öl und Wein, und hub ihn auf sein Thier, und führte ihn in die Herberge, und pflegete sein.
Ev. Lucas, Cap. 10. v. 33. 34.

Servir

Pâques 2008

Sénevé est le journal des aumôneries catholique et protestante
de l'École normale supérieure

« Le Royaume des Cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme a pris et a semé dans son champ. C'est bien la plus petite de toutes les graines, mais, quand il a poussé, c'est la plus grande de toutes les plantes potagères, qui devient même un arbre, au point que les oiseaux du ciel viennent s'abriter dans ses branches. » (Mt 13, 31–32)

Sénevé

Servir

Pâques 2008

Équipe de rédaction :
Nicolas de Saxcé et Miriam Sofronia

Éditorial

La prière ne suffit pas, le service fait le chrétien. Croire que Jésus, dans l’Évangile des deux sœurs, fait primer l’écoute de Sa Parole sur le service, c’est mécomprendre Son enseignement. Car aucune hiérarchie ne doit être pensée entre ces deux nécessités, et tout comme la prière est le cœur de notre dialogue avec Dieu, le service doit être au centre de notre vie sur Terre. « Peut-être, nous dira-t-on alors, mais cela n’a rien à voir avec Jésus, et l’Église n’a jamais eu le monopole de la charité ! » Afin de répondre à ces objections, nous souhaitons ici comprendre (et expliquer ?) pourquoi le chrétien, plus que tout autre, se doit de se faire serviteur de son prochain, puis déterminer en quoi sa charité se distingue de la solidarité qu’on peut attendre de tout homme, en ce qu’elle est indispensable à la viabilité de la société dans laquelle il vit.

Certainement, c’est pour avoir part à la vie éternelle que nous nous aidons les uns les autres : comme Jésus nous a dit « celui qui voudra devenir grand parmi vous sera votre serviteur », nous nous efforçons d’accomplir de menus services, en vue d’obtenir une place dans la Royaume de Dieu. Mais cela n’est pas assez si nous voulons vivre réellement à l’image de notre Seigneur Jésus Christ, car l’Eucharistie n’est pas la manne, « servir » n’est pas « rendre service » ! De même qu’il a fallu que Dieu se livre à l’humanité pour racheter ses péchés, il faut que le chrétien s’offre aussi sans réserve à celui qu’il sert. Ce n’est qu’ainsi que nous pourrons aimer « en actes et en vérité. »

Ne soyez donc pas surpris du peu d’articles dans ce journal qui traitent de « servir » dans le sens matériel du terme (presque tous pourraient s’intituler Servir Dieu), cela est bien naturel : s’il faut donner sa vie, peut-on envisager une meilleure cause que celle de la plus grande gloire de Dieu ?

Nicolas de Saxe et Miriam Sofronia

Sommaire

Éditorial	2
Thème : Servir	5
Définitions	6
Autorité et obéissance <i>Servane Michel</i>	6
En tout, aimer et servir <i>Henri de Parseval</i>	11
Christ maître et serviteur	14
« Et elle le(s) servait... » <i>Sylvain Perrot</i>	14
Prendre la peine <i>Pierre Chambert-Protat</i>	22
Servir son prochain	30
Le scoutisme, école du service. <i>Quentin Delacour et Agnès de Ferluc</i>	30
Le service missionnaire aujourd’hui <i>Jeanne-Marie Martin</i>	32
Le service dans l’Église	38
Le service monastique <i>Warren Pezé</i>	38
Le diaconat, ministère du service <i>Amaury Freslon</i>	45
Talassades	50
À la découverte des églises viennoises (7) : la <i>Ruprechtskirche</i> <i>Sylvain Perrot</i>	51
« Foi et politique » <i>Graciane Laussucq-Dhiriart</i>	55
Le Diable, qui nous empêche de servir notre prochain	

Sommaire

<i>Fumi Kurita</i>	58
--------------------	----

Servir

Autorité et obéissance¹

Servane Michel

Faire la volonté du Père

UN HOMME AVAIT DEUX ENFANTS. S'avançant vers le premier, il dit : "Mon enfant, va-t'en aujourd'hui travailler à la vigne." Répondant, celui-ci dit : "Je ne veux pas". » Le Christ sait qu'il est difficile d'obéir ; c'est pourquoi il propose cette image si familière de la rébellion contre l'autorité paternelle, comme point de départ de son enseignement sur l'obéissance. L'adolescent - voyons-le ainsi - refuse d'exécuter un ordre pourtant donné avec affection : « Mon enfant ». Mais le primo primi est vite corrigé : « puis s'étant repenti, il y alla. S'avançant vers le second, [le père] lui dit la même chose. Répondant, celui-ci dit : "J'y vais, Seigneur" ; et il n'y alla pas. Lequel des deux a fait la volonté du père ? Ils disent : "Le premier". »



L'enfant prodigue ; Julius Schnorr von Carosfeld (1856)

La conclusion que tire le Seigneur de cette parabole est à première vue sans lien avec le problème évoqué. En effet, Jésus leur dit : « En vérité, je vous dis que les publicains et les prostituées vous précèdent dans le royaume de Dieu. Car Jean est venu vers vous dans un chemin de justice, et vous ne l'avez pas cru ; les publicains et les prostituées l'ont cru. Et vous, voyant cela, vous ne vous êtes pas davantage repentis finalement pour le croire ! »² Si des pécheurs publics peuvent ainsi se gagner le Cœur de Dieu plus facilement que d'apparents bons croyants, c'est qu'ils ont trouvé la voie royale, celle de l'humilité : acceptant l'exigeant message de conversion, ils ont confessé leur péché et leur besoin d'un enseignement. Les pharisiens, au contraire, ont refusé de reconnaître que Dieu pouvait, pour leur signifier sa Volonté, passer par une autre voie que celle de leur propre interprétation de la Loi. Refuser

¹L'auteur de cet article n'est pas philosophe ; ses réflexions sont motivées par un intérêt profond pour la question mais ne prétendent pas constituer une position entièrement justifiée. Elles reposent par ailleurs sur une culture thomiste plus que sur une étude approfondie des textes et en appellent à l'indulgence des spécialistes face à d'éventuels manques de rigueur.

²Mt, 21, 28-32.

d'écouter l'envoyé de Dieu³ revient donc à s'enfermer à l'intérieur de ses propres certitudes, orgueil subtil qui est déjà une forme de désobéissance envers Dieu.

La figure universelle du père et celle, historique, de Jean-Baptiste, évoquent deux aspects de l'autorité, qui correspondent aux dimensions naturelle et surnaturelle de l'obéissance. Chez les deux fils de la parabole est présente, bien que de manière différente, une bonne volonté de fond vis-à-vis de ce que leur demande légitimement le père, même si la manière d'y répondre est marquée par les imperfections propres de chacun. De même chez les Juifs venus écouter le Baptiste existe au moins une ouverture à cette parole pressentie comme venue de Dieu. La base de l'enseignement du Christ sur l'obéissance est précisément cette ouverture présente en chacun, cette disposition naturelle de la raison à reconnaître la légitimité d'une autorité extérieure⁴. Cette attitude, que d'aucuns attribueront à une faiblesse de jugement chez l'adulte censé être indépendant, correspond parfaitement, au contraire, à la nature de l'intelligence et de toute la personne humaine.

Pourquoi obéir ?

Si l'attitude de foi n'est pas contraire à la dignité de la raison, c'est que l'obéissance - celle de l'intelligence à une Vérité qui la dépasse, et celle de la volonté à une loi qu'elle peut ne pas comprendre entièrement - relève intrinsèquement de la condition naturelle de l'être rationnel. Une première définition de l'autorité la présente comme « tout ce qui détermine une action ou une opinion par des considérations étrangères à la valeur intrinsèque de l'ordre intimé ou de la proposition énoncée. »⁵ À première vue, une telle conception heurte la dignité de l'intelligence, qui prétend ne faire sienne une pensée que pour la valeur rationnelle qu'elle lui reconnaît. En effet on obéit d'abord et avant tout à la vérité, qui, parce qu'elle répond aux exigences naturelles de l'intelligence, jouit au regard de celle-ci d'une autorité intrinsèque. Rien ni personne ne pourra me convaincre que $2+2=5$, contre l'évidence intellectuelle de la vérité de $2+2=4$. Je ne l'accepterais pas même pour plaire à la personne que j'aime le plus. Il s'agit là cependant d'une obéissance touchant uniquement la raison, la volonté entrant à peine en jeu. Cependant les évidences purement intellectuelles sont rares et, d'ordinaire, l'obéissance engage aussi la volonté et les affects ; la volonté passe à l'acte en présence de ce que l'intelligence lui présente comme un bien, soutenue - ou non - par les affects attirés par le plaisir. Vérité, bien, plaisir, sont donc les autorités qui meuvent la volonté lorsqu'elle les découvre dans un acte qui lui est demandé. Cependant bien des ordres auxquels il faut obéir reposent sur une autorité autre que celle de leur contenu.

Litré définit l'autorité comme le pouvoir de se faire obéir, pouvoir qui peut être établi selon le droit ou usurpé : dans un cas on obéit par soumission consentie au droit et dans l'autre, par soumission non consentie à la force. Selon cette définition, donc, le droit est le principe de toute autorité. Si la volonté libre accepte de s'y plier, c'est parce qu'elle y

³Venir « dans un chemin de justice », si l'on se réfère au sens biblique du mot « juste », signifie suivre les voies de Dieu, accomplir sa volonté. L'Évangile dit clairement que Jean est un prophète.

⁴Si cette prédisposition n'existe pas, aucune éducation ne serait possible... On peut tout rejeter ensuite, mais l'autodidacte absolu est une figure de pensée sans actualisation possible.

⁵Edmond SCHERER, *Revue de théologie et de philosophie chrétienne*, tome I, 1850, p. 66 (cité dans le *Dictionnaire technique et critique de la philosophie* d'André Lalande, Paris, PUF, 1968).

voit un bien fondamental : la survie, ou du moins la sécurité de la personne (cf. les théories du contrat social), et l'organisation de la vie commune. Celle-ci, surtout dans le contexte des sociétés industrialisées, requiert de toute évidence la délégation des pouvoirs à un tiers. L'obéissance aux lois ne se fonde pas alors sur l'appréciation personnelle du citoyen quant à leur contenu mais sur le principe qu'elles incarnent, le droit. C'est d'ailleurs cela-même qui justifie le refus d'obéir face à des lois injustes : à partir du moment où une loi nie la dignité ou les droits fondamentaux des personnes, elle se coupe du principe qui fonde son autorité, puisque le droit est établi en vue du bien des personnes⁶.

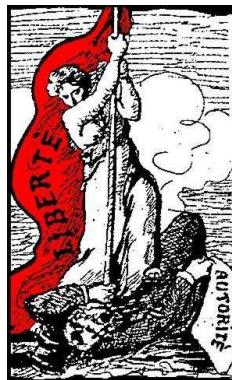
D'où vient alors la tentation, toujours présente au fond de chaque personne, de remettre en cause, par la désobéissance, un ordre si solidement fondé au plan rationnel ? Il y a le sursaut des sentiments, qui nous portent plus souvent dans le sens de l'individualisme que du service du bien commun ; mais aussi la révolte plus fondamentale du « ni Dieu ni maître » : ne pas se soumettre, n'obéir qu'à soi sont les exigences d'une des rébellions les plus profondes de l'être humain. Le cri des anarchistes rejoint l'insinuation du Tentateur, « Vous serez comme des dieux », c'est-à-dire vos propres maîtres. Le péché originel éclaire singulièrement le problème de la révolte contre l'autorité. L'homme en révolte refuse de rester tributaire de sa condition de créature : son être, sa vérité, son bien, lui sont déterminés par un autre, si bien que sa liberté n'est pas absolue. Or cette soif d'absolu n'est pas illégitime, elle est seulement dans ce cas mal placée. La vraie racine de l'obéissance permet de revenir à ce désir d'infini pour donner à l'autorité une justification plus profonde que celle du contrat social.

L'autorité : bien commun, service et responsabilité

Le Créateur aurait pu donner aux êtres vivants toutes les capacités nécessaires pour se développer de manière autonome et pourtant il les a faits dépendants pendant toute une partie de leur vie. Or, cette phase semble être la plus longue précisément chez les êtres dotés de raison, qui ont besoin d'une longue éducation avant d'acquérir l'autonomie. L'intelligence, avec tout son pouvoir, ne peut se suffire à elle seule. Ainsi l'interdépendance entre les créatures et spécialement entre les êtres humains relève d'une disposition du Créateur, qui veut reproduire à diverses échelles le lien qui l'unit à ses créatures, en leur confiant la responsabilité les unes des autres. C'est pourquoi l'autorité, quelle qu'elle soit, aura d'autant plus de légitimité qu'elle ressemblera davantage à Celle dont elle est l'expression. Et, du fait qu'elle n'est que le reflet de la seule autorité qui trouve son fondement en elle-même, celle de Dieu, elle se réalise pleinement lorsqu'elle est vécue comme un service en vue du bien de ceux qui obéissent. « L'autorité qui agit n'est pas une abstraction. Elle est incarnée dans une personne qui vit ; elle est une personne. En s'exerçant, elle se dirige d'après des intentions. Et il en résulte qu'elle change complètement de nature selon l'intention qui l'anime. Il y a l'autorité qui abuse du pouvoir et du savoir-faire dont elle dispose pour subordonner les autres à ses fins particulières, et qui ne cherche qu'à s'emparer d'eux pour les mettre à profit : celle-là est asservissante. Il y a l'autorité qui use du pouvoir et du savoir-faire dont elle dispose pour se subordonner elle-même, en un sens, à ceux qui lui sont soumis, et qui, liant son sort à leur

⁶Reste à savoir comment définir ce bien, et c'est là que la notion de droit révèle son insuffisance, quand elle ne repose pas sur une philosophie de l'homme admise par tous les législateurs. D'où aussi l'importance de mentionner dans une constitution les principes fondamentaux de cette philosophie, que les citoyens doivent eux aussi accepter.

sort, poursuit avec eux une fin commune : celle-là est libératrice. »⁷ Elle est libératrice pour celui qui commande et pour celui qui obéit, car alors ils recherchent un bien qui les dépasse tous deux et les fait grandir. En obéissant à l'ordre d'un supérieur on participe à l'édification d'un bien commun qu'on ne soupçonne pas forcément de l'échelon inférieur.



Liberté et Autorité

Trouver la liberté dans l'obéissance nécessite un retournement à 180° de la perspective habituelle à notre esprit. Si l'on renonce à considérer Dieu comme une divinité cherchant à assouvir une quelconque volonté de pouvoir, on peut comprendre que le principe de la Création est l'amour infini d'un Dieu qui ne cherche qu'à en faire bénéficier ses créatures sans y trouver le moindre accroissement de gloire ou de puissance. Dans ces conditions la condition d'être créé n'apparaît plus comme une humiliation en soi, et l'accepter par l'obéissance peut devenir réellement libérateur.

À qui obéir ?

Les tenants de l'autorité peuvent ne pas correspondre, et même s'éloigner diamétralement de cet idéal, il reste que le devoir d'obéissance n'est pas fonction du mérite de ceux envers qui il s'exerce. Outre la possibilité de mener une action civile ou politique légitime voire nécessaire, le chrétien dispose de la certitude que l'obéissance est pour lui un chemin de vertu : « Que tout homme soit soumis aux autorités qui exercent le pouvoir, car il n'y a d'autorité que par Dieu et celles qui existent sont établies par Lui. Ainsi, celui qui s'oppose à l'autorité se rebelle contre l'ordre voulu par Dieu, et les rebelles attireront la condamnation sur eux-mêmes. »⁸ Voir Dieu dans les autres, tel est le chemin qui doit conduire le chrétien à aimer l'obéissance, au point de pouvoir se soumettre même à une autorité humainement peu attrayante⁹. Les chrétiens ont cet avantage que, en obéissant, ils pratiquent une vertu, aidés de la grâce divine, avec l'assurance d'être sur la bonne voie lorsqu'ils suivent les indications de ceux que Dieu a constitués pasteurs de son peuple.

⁷L. LABERTHONNIÈRE, Théorie de l'éducation, p. 28-38 (cité dans le Dictionnaire technique et critique de la philosophie).

⁸Saint Paul, Lettre au Romains, XIII , 1-2.

⁹C'est ce qui pouvait faire dire à saint Vincent de Paul : « Les pauvres sont mes maîtres ». Des maîtres exigeants, parfois acariâtres et ingrats (voir les scènes expressives du film de Maurice Cloche, Monsieur Vincent, de 1974) : leur autorité est celle de la dignité humaine bafouée qui demande justice, ou, plus surnaturellement, celle du Christ qui souffre en eux.

Le représentant du Christ peut n'être pas orné de toutes les vertus que nous estimerions nécessaires à sa charge, et pourtant il a la grâce et l'assistance de l'Esprit Saint dès qu'il s'agit de guider les fidèles dans les domaines de la foi et de la morale. Ici intervient la vision surnaturelle, que seule donne la foi, et qui permet de passer outre l'appréciation purement subjective et naturelle sur la personne pour ne voir en elle que le Christ. C'est ainsi que la juste manière de vivre l'autorité peut aussi dépendre de la réponse de ceux qui y sont soumis. Une attitude habituelle d'écoute, de docilité, de promptitude à exécuter les tâches confiées donne l'autorité nécessaire au moment de faire les remarques opportunes à un supérieur. Pour un chrétien cette interaction est particulièrement importante, puisque il est lui-même l'Église, de sorte que d'un côté son comportement peut renforcer ou détériorer l'autorité du message évangélique, et que par ailleurs il est responsable de la fidélité de ses frères. La communion des saints existe justement pour que la charge de l'autorité soit répartie entre les fidèles : les uns enseignent et gouvernent soutenus par la prière incessante des autres.

La liberté personnelle subsiste et même grandit dans cette démarche : n'est pas libre celui qui agit par simple soumission, mais celui qui, voyant où est le bien, y adhère de toute sa personne ; il l'accomplit alors par amour du Bien lui-même. Obéir par égards pour l'autorité est un des premiers degrés de l'obéissance, mais celle-ci ne peut se perfectionner que dans la liberté de l'amour, quand l'origine du commandement n'importe plus : ordre d'un supérieur, conscience personnelle ou force des circonstances deviennent autant de voies que prend Dieu pour manifester sa volonté. Mais si surgissait un conflit d'autorité, à qui reviendrait la primauté ? La conscience propre est toujours l'autorité suprême¹⁰, à laquelle chacun est tenu d'obéir. Cependant il importe qu'elle soit bien formée, afin de ne pas être obscurcie par de mauvaises habitudes ou une trop grande emprise des sentiments. Une conscience éclairée rend libre, puisqu'elle montre le bien ; elle est la voix de Dieu en nous, qui appelle doucement sans contraindre, si ce n'est par la force d'attraction d'un amour qui s'offre.

Comme utile complément à ces réflexions, il est vivement conseillé de consulter les paragraphes du Catechisme de l'Église catholique consacrés à l'autorité (troisième partie, première section, ch. 2, art. 2), et à la conscience (§§ 1776 à 1782), ainsi que le Compendium de la doctrine sociale de l'Église.

S.M.

¹⁰Cf CEC, §1776 : « Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur ... C'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme. La conscience est le centre le plus intime et le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre » (GS 16) et 1782 : 1782 L'homme a le droit d'agir en conscience et en liberté afin de prendre personnellement les décisions morales. " L'homme ne doit pas être constraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse " (DH 3).

En tout, aimer et servir : le service au travers des Exercices Spirituels de St Ignace de Loyola

Henri de Parseval

AVANT D'AVOIR LA CHANCE d'intégrer l'ENS et par là de découvrir l'aumônerie tala, une poignée d'entre-nous a été formée dans une prépa versaillaise, surnommée la « BJ » (« Boîte Jésuite »), dont la devise, « servir », tranchait avec le carcan compétitif de la préparation stricte des concours. Ce simple mot restait en toile de fond, travaillant notre quotidien comme projetant nos esprits vers l'avenir. Pour rassurer les talas non adeptes du vocabulaire ginnettois, la description du Lycée Sainte Geneviève s'arrête ici. Cet article se veut un hommage à sa devise tout imprégnée qu'elle soit de spiritualité Ignacienne.

En effet, le service est au fondement de la compagnie de Jésus¹ et continue d'en être le moteur², grâce à la source intarissable des *Exercices Spirituels* de Saint Ignace de Loyola.

Le lecteur sera indulgent avec l'auteur de cet article qui n'a pas encore eu la chance de pratiquer ces *Exercices*, et n'oserait donc prétendre les avoir pleinement compris. C'est avec l'aide précieuse du Père Nicolas Steeves, s.j., qu'il a pu rassembler quelques extraits et vous offrir la présente méditation.

« L'homme est créé pour louer, révéler et servir Dieu notre Seigneur et par là sauver son âme. »

Ce constat introduisant les *Exercices Spirituels*³ peut choquer par le déterminisme qu'il semble imposer dans notre vie spirituelle, qui rejoindrait en cela nos vies biologique et sociale déterminées par nos gènes et notre environnement. Cet apparente atténuation de notre liberté n'a plus lieu d'être si l'on considère que « être créé pour », c'est « être appelé à ». C'est garants de notre liberté que nous devons répondre à notre vocation au service, par laquelle Dieu nous attire à Lui.

Cette démarche ne va pas de soi, et demande un long discernement, au cours duquel le retraitant est appelé à l'humilité, à ouvrir ses yeux et son cœur à l'amour que Dieu a pour lui.

¹Ainsi l'expriment les *Formules de la compagnie de Jésus*, approuvées et confirmées par les souverains pontifs Paul III et Jules III, le jésuite est appelé à « combattre pour Dieu sous l'étandard de la croix et servir le Seigneur seul et l'Église son Épouse. »

²Extrait de la première Homélie du nouveau Père Général de la Compagnie : « Le prophète Isaïe nous dit que nous avons tous été appelés à servir, et que nous sommes ici pour cela précisément : servir. C'est un message clair, concernant notre mission en tant que jésuites, chrétiens, peuple de Dieu. Dieu fait de nous des serviteurs, et ce faisant, Dieu y trouve son plaisir. »(Homélie de la messe de remerciement, dimanche 20 Janvier 2008.)

³Principe et fondement. La référence de cette citation comme des suivantes est : St Ignace de Loyola, *Exercices Spirituels*, traduction de Edouard Gueydar, sj Desclée de Brouwer-Bellarmin, Christus numéro 61, Paris, 1986.

Les Trois degrés d'humiliation

Cette méditation débute la deuxième semaine d'exercices. Saint Ignace y présente trois sortes d'humilité par une gradation détruisant progressivement les barrières d'orgueil dressées entre l'âme et l'Amour du Seigneur.

La première rappelle au chrétien la profondeur de la fidélité à la Loi. Elle « consiste à m'abaisser et m'humilier autant que cela est possible pour que j'obéisse en tout à la loi de Dieu Notre Seigneur. De sorte que si on faisait de moi le maître de toutes les choses créées en ce monde ou s'il y allait de ma propre vie temporelle, je n'envisagerais pas de transgresser un commandement, soit divin, soit humain, qui m'oblige sous peine de péché mortel. »

La deuxième fait que « je me trouve à un point que je ne veux ni m'attache à avoir la richesse plutôt que la pauvreté, à vouloir l'honneur plutôt que le déshonneur [...] étant égal le service de Dieu notre Seigneur et le salut de mon âme ». Ici le service apparaît, comme la pierre de touche pour une juste humiliation. En outre, ce qui fait les critères, voire la fin d'une vie humaine « réussie » : la richesse, l'honneur, la durée de la vie, se trouvent relégués en seconde position face à la vocation véritable de l'homme. C'est en voulant servir que l'on trouve l'humilité, qui n'a d'autre but que celui-ci.

La troisième est « l'humilité la plus parfaite », et parle d'elle-même : « C'est quand [...], la louange et la gloire de sa divine majesté étant égales, pour imiter le Christ et lui ressembler plus effectivement, je veux et je choisis davantage la pauvreté avec le Christ pauvre que la richesse, les opprobes avec le Christ couvert d'opprobre que les honneurs ; et que je désire davantage être tenu pour insensé et fou pour le Christ qui, le premier a été tenu pour tel, que sage et prudent dans le monde. »

Si cette troisième humilité est pleinement vécue, elle ne peut que nous amener « à l'imiter et le servir davantage, si le service et la louange de sa divine Majesté devait être plus grand ».

L'humilité est une condition nécessaire au service, lequel doit être gratuit, à l'image de l'amour du Christ, image qui ne se limite pas au geste même, mais à ce que l'on peut en attendre. « Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. »⁴

Ad Amorem

Notre humble pèlerin continue son cheminement spirituel jusqu'à la quatrième semaine où l'attend la « Contemplation pour parvenir à l'Amour ».

Deux observations lui sont alors données : que « l'amour doit se mettre dans les actes plus que dans les paroles »⁵ et que l'amour consiste en une communication réciproque, non pas un simple « donnant donnant », mais un don entier de ce que l'on a à celui qu'on aime et qui nous aime. Poussé par la prière, le pèlerin est ensuite invité « à se voir en présence de Dieu notre Seigneur, des anges et des saints qui intercèdent pour [lui] », pour que s'élève du cœur la demande d'une « connaissance intérieure de tout le bien reçu, pour que moi, le reconnaissant pleinement, je puisse en tout aimer et servir sa divine majesté. »

Les quatre méditations qui suivent ce doux rythme semblable à la respiration, un va et vient entre le cœur de l'homme et Dieu. Le cœur purifié contemple les dons de Dieu pour lui, pour et par toute la création, un don tellement fort que Dieu s'offre lui-même en sacrifice

⁴Jn, 13, 16.

⁵On peut associer à cette remarque la parole du Christ : « Il ne suffit pas de me dire "Seigneur, Seigneur !" pour entrer dans le Royaume des cieux ; mais il faut faire la volonté de mon Père qui est aux cieux. » (Mt 7, 21)

pour l’humanité. Et s’élève vers le Seigneur, non pas une simple louange « dans les paroles », mais une volonté de s’offrir à son tour tout entier :

« Prenez, Seigneur, et recevez toute ma liberté, ma mémoire, mon intelligence et toute ma volonté, tout ce que j’ai et tout ce que je possède. C’est toi qui m’as tout donné, à toi Seigneur, je le rends. Tout est à toi, disposez-en selon ton entière volonté. Donne-moi seulement de t’aimer et donne-moi ta grâce, elle seule me suffit. »



Saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus

« L’Amour dans les Actes »

Parler et méditer sur le service est parfois aussi hasardeux que parler de la pauvreté pour un homme riche. L’on peut avoir de belles réflexions sans bouger le petit doigt. Le service ne va pas de soi, d’autant plus s’il doit être fait dans une gratuité authentique. Nous ne pouvons y arriver seul. On ne peut servir sans aimer, et l’on ne peut aimer sans se savoir aimé de Dieu, et ouvrir pleinement son cœur à ses dons. S’il n’est pas donné à tout le monde d’avoir du temps pour vivre une retraite de St Ignace, les fruits en sont accessibles à qui sait prendre le temps de se faire humble et de reconnaître avec joie les grâces reçues, pour pouvoir activement⁶ les faire fructifier. Le service, dans toutes ses dimensions, est ce lien fort qui unit nos vies spirituelle et terrestre, c’est lui qui permet, à la suite de la Petite Thérèse, de « faire de manière extraordinaire des choses toutes ordinaires ! »

H.P.

Je remercie le Père Nicolas Steeves, s.j., pour son aide dans le choix de mes lectures, et Ginette, pour ces deux belles années de prépa.

⁶Pascal dans ses *Pensées* oppose avec justesse Paresse et Orgueil comme les deux principaux écueils du cheminement humain.

« Et elle le(s) servait... »

Sylvain Perrot

DERRIÈRE CETTE CITATION de l'Écriture que j'ai choisie pour titre de cet article, se cache une figure du Nouveau Testament qui au premier abord ne semble pas jouer de rôle majeur. Cette femme n'a pas de nom, du moins les Évangélistes ne lui en donnent-ils pas. Et pourtant ils sont trois à en parler : Matthieu, Marc et Luc. Cette femme fait dans les trois synoptiques une apparition brève, deux ou trois versets. Elle appartient aux nombreux témoins et même bénéficiaires des miracles de guérison du Christ. Sitôt la thaumaturgie accomplie, il nous est dit qu'elle assure le service. C'est à ce serviteur du Christ que je vais consacrer ces quelques lignes, cette femme qui est une des premières à rencontrer le Christ : la belle-mère de Simon-Pierre.

« Étant venu dans la maison de Pierre, Jésus vit sa belle-mère alitée, avec la fièvre. Il lui toucha la main, la fièvre la quitta, elle se leva et elle le servait. » (Mt 8, 14-15)

« Et aussitôt, sortant de la synagogue, il vint dans la maison de Simon et d'André, avec Jacques et Jean. Or la belle-mère de Simon était au lit avec la fièvre, et aussitôt ils lui parlent à son sujet. S'approchant, il la fit se lever en la prenant par la main. Et la fièvre la quitta, et elle les servait. » (Mc 1, 29-31)

« Partant de la synagogue, il entra dans la maison de Simon. La belle-mère de Simon était en proie à une forte fièvre, et ils le prièrent à son sujet. Se penchant sur elle, il menaça la fièvre, et elle la quitta ; à l'instant même, se levant elle les servait. » (Lc 4, 38-39)

Contextes

Si le récit est globalement le même chez les trois synoptiques, il existe néanmoins quelques différences qu'il me paraît intéressant de relever, afin de réfléchir au sens du service que cette femme accomplit à la fin de l'anecdote. La trame est la même et on peut la rapporter à un schéma simple, qu'on retrouve à plusieurs reprises dans les Évangiles : le Christ est de passage dans une ville, on vient le voir pour lui parler d'un malade, il rentre dans la maison, guérit et repart.

Un lieu, une époque

L'action se passe dans les trois Évangiles au même endroit : nous sommes à Capharnaüm. L'église actuelle de Capharnaüm, sorte de soucoupe volante qui surplombe l'ancienne basilique paléo-chrétienne elle-même construite à l'emplacement supposé de la maison de Pierre, se trouve à quelques mètres des ruines de la synagogue. Et c'est précisément ce lien spatial qui est souligné dans le récit de Marc et celui de Luc : dans les deux cas, Jésus sort de la synagogue et va chez Simon Bar-Yonas, le futur Pierre. Ce dernier nom est celui qu'utilise Matthieu, tandis que les deux autres ne parlent que de Simon. La remarque est d'importance.

La place de cet épisode dans les Évangiles pose en effet certaines difficultés, à commencer par son rapport à la bien connue scène d'appel des apôtres. L'Évangile de Saint Matthieu est le seul à appeler le prince des apôtres Pierre dans ce passage : c'est d'ailleurs le seul qui fasse mention de la scène de la primauté de Pierre, où il se voit recevoir ce nom et comparaître à un roc. Le rédacteur ne fait donc qu'anticiper ici sur ce qui viendra dans la suite du récit. Quant à la scène de l'appel des quatre (Simon et André, Jacques et Jean), elle a déjà été racontée quand vient la guérison de la belle-mère de Pierre, qui suit le Sermon sur la Montagne.

Une belle-mère

S'agissant des autres apôtres, les trois récits divergent. Celui de Marc est le plus logique et attendu : Jésus arrive en Galilée, appelle ses quatre premiers disciples et se rend à Capharnaüm où il soignera la belle-mère de celui qui a accepté de le suivre. Le récit de Marc, contrairement aux deux autres, donne des témoins à la guérison de cette femme : André, Jacques et Jean sont explicitement présents. Il est bon de rappeler ici que les quatre premiers disciples appelés par le Christ forment en fait deux paires de frères : Simon et André d'un côté, les fils de Zébédée de l'autre. Ils ont donc en commun d'avoir une attache familiale explicite dans le Nouveau Testament, ce qui est assez singulier. Si le père de Jacques et Jean nous est connu de nom — et même on sait de lui qu'il péchait avec ses fils quand le Christ est arrivé —, il nous est aussi donné de rencontrer leur mère dans un passage de Matthieu qui peut nous faire sourire : la mère des deux apôtres demande en effet à Jésus de garder, dans la vie de l'au-delà, une place à sa droite et une à sa gauche pour ses fils. Au moins a-t-elle eu le courage de le lui demander¹... En outre, la mère des fils de Zébédée est mentionnée comme faisant partie des femmes au tombeau.



Guérison de la belle-mère de Simon ; mosaïque, église Saint-Sauveur-In-Chora, à Istanbul

À défaut de trouver la mère de Pierre, nous avons ici sa belle-mère, et ce passage est cité dans l'invective contre les détracteurs du mariage qui est au cœur de la quatrième homélie

¹La même demande est formulée dans l'Évangile de Marc, cette fois par les deux principaux intéressés...

de Saint Jean Chrysostome sur Ozias² :

« Et Pierre, le fondement de l'Eglise, l'amant passionné du Christ, cet ignorant qui confondait les orateurs, cet homme sans éducation qui fermait la bouche aux philosophes, qui mettait la sagesse grecque en pièces comme une toile d'araignée, cet infatigable voyageur, ce pêcheur qui jeta ses filets dans tous les endroits de la mer et du monde, n'était-il pas marié, lui aussi ? Il l'était : c'est l'Évangéliste qui nous l'apprend, en disant : « Jésus entra près de la belle-mère de Pierre qui avait la fièvre. » (Mc 1,30) S'il avait une belle-mère, il avait donc une femme, il était marié. Et Philippe ? n'avait-il pas quatre filles ? S'il avait quatre filles, il avait une femme, il était marié. Arrivons au Christ : il était fils d'une vierge, mais il assista à un mariage, il fit son cadeau de noces. « Ils n'ont pas de vin, » lui dit sa mère, et il changea l'eau en vin : il avait honoré le mariage de sa présence virginal. Son offrande montra combien il le respectait. N'avez donc point d'horreur pour le mariage, mais haïssez la fornication. À mes risques et périls je me porte garant de votre salut, quand bien même vous seriez mariés. »

On comprend pourquoi le récit est nécessairement antérieur ou immédiatement postérieur à l'appel des disciples : Pierre devra abandonner sa famille comme les fils de Zébédée abandonnent leur père sur le rivage. Mais l'abandon n'est pas total : ce sont des frères qui suivent Jésus et, on l'a dit, on retrouve la mère des fils de Zébédée au tombeau.

Mais pourquoi la belle-mère ? Dans l'entourage de Jésus, la mort ou la maladie touchent plutôt des êtres liés par le sang, non par alliance : Lazare est un frère, etc... Si l'on parcourt la Bible, on trouve deux autres épisodes où sont mentionnées des belles-mères. Dans les Évangiles tout d'abord, lorsque le Christ parle de la réception de la Bonne Nouvelle, il dit qu'il suscitera le conflit dans les foyers, que se déchireront en particulier la belle-mère et la bru ; il cite ici une parole délivrée par le prophète vétéro-testamentaire Michée³. L'autre épisode identifie en propre une belle-mère : c'est le livre de Ruth dans l'Ancien Testament. Ruth la Moabite, épouse d'un Juif, a accompagné son mari loin d'Israël ; il meurt et Ruth décide d'accompagner Noemi, sa belle-mère, qui revient chez elle, sur la terre de Canaan. Un lien fort s'est développé entre les deux femmes, et la bru doit le plus grand respect à la mère de son époux⁴. Même si c'est un personnage assez marginal, la belle-mère semble néanmoins occuper une certaine place dans la société juive. Dans les Évangiles, l'intrusion de ce court récit semble participer d'un certain pittoresque, qui plaide sans doute pour l'authenticité de l'anecdote.

Homme et femme de service

Un service hospitalier

Dans ce petit récit, le premier à accomplir un service, c'est bien Jésus Christ. Le voilà, comme bien souvent dans les Évangiles, à prendre la place d'un médecin, avec la réussite en plus... Les trois Évangiles s'accordent sur le mal qui touche la pauvre femme : elle est atteinte d'une forte fièvre, le mot grec insistant sur l'idée d'une inflammation. En grec moderne, c'est

²*Homélies sur Ozias*, § 403.

³Lc 12, 53 ; Mi 7, 6

⁴Rt 1-3

le même mot qui désigne la fièvre. Ce symptôme renvoie ici à une maladie somme toute bénigne, certes inconfortable, mais non incurable. Seul Marc la qualifie de grande, Matthieu et Luc s'abstinent de tout qualificatif. Et c'est aussi comme cela que les Pères de l'Église la comprennent⁵, ainsi Saint Jean Chrysostome, qui y voit malgré tout un grand miracle. Cette maladie n'est pas aussi impressionnante que la lèpre, mais les trois rédacteurs en revanche ont mis l'accent sur la rapidité du rétablissement. Le miracle n'est donc pas tant dans la guérison que dans la méthode thérapeutique, particulièrement efficace.

Et la manifestation de ce complet rétablissement, c'est le service accompli par cette femme. Si Matthieu et Marc font plutôt dans la concision, en coordonnant simplement l'expression au reste de la phrase, Luc rajoute un adverbe là où il sent que se joue le miracle : le service se fait « sur-le-champ ». Saint Jean Chrysostome, à la suite de Saint Jérôme, relève que la convalescence à la suite d'une forte fièvre n'est pas aussi courte : en temps normal, il y a un « surcroît de lassitude », « les douleurs de la maladie se font encore sentir au début de la convalescence ». Le Christ accomplit donc un service rapide.

La méthode toutefois varie selon les épisodes. Ce qui compte pour Marc et Matthieu, c'est que le Christ lui prend la main. Or cette main, c'est la main qui fera le service plus tard. La guérison se donne de la main à la main : le Christ n'étend pas le bras sur elle, il y a la nécessité d'un contact physique. La main est l'instrument du thaumaturge et il guérit ce qui permettra précisément de rendre le service donné. Marc ajoute que le Christ la fait se lever, comme il le demande au paralytique mais aussi à ceux dont il ressuscite le corps. C'est plus qu'une guérison, c'est une nouvelle vie qui est offerte.

Luc diffère un peu, dans la mesure où il ne parle pas d'un contact physique mais d'une guérison par le seul usage du langage. Le Christ parle à la fièvre et la menace, comme s'il avait devant lui un de ces nombreux mauvais esprits qui hantent les Évangiles. Ce détail a très tôt légitimé une interprétation qui va au-delà de la simple guérison d'une maladie physique : le mal vient de plus loin, et les Pères de l'Église l'ont souligné, comme nous le verrons plus loin.

Un service de table

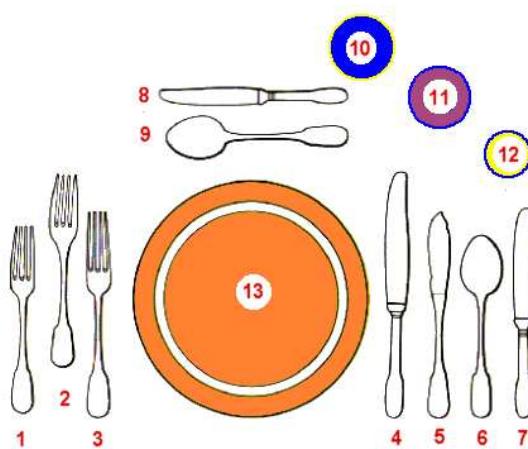
« Que diable allait-il faire dans cette galère ? » On connaît la réplique fameuse de Géronte dans *Les Fourberies de Scapin*. Très tôt, les commentateurs se sont posé la même question pour la venue du Christ dans la maison de Pierre. Rien dans le récit ne motive le déplacement du Christ. On peut naturellement supposer que Simon a parlé de la maladie de sa belle-mère à Jésus ; l'hypothèse est posée par saint Jean Chrysostome qui en tire le meilleur parti : Simon ne demande pas simplement au Christ de venir guérir sa belle-mère, mais « alors même qu'il a une malade chez lui, il attend la fin du sermon et des guérisons du Christ », ce qui devient le témoignage de la *reverentia* du premier disciple pour le maître.

⁵Je dois la plupart des références aux Pères de l'Église à saint Thomas d'Aquin, qui a fait une compilation des principaux éléments de commentaire sur les quatre Évangiles. Elle porte le nom de *Catena aurea* et se trouve dans toutes les bonnes bibliothèques...

En cela, on rejoint l'interprétation que sous-tend la littérarité des Évangiles : le Christ n'obéit à personne, ne répond à aucune demande, mais vient de son propre chef, *sua sponte*. C'est du reste une habitude dans les Évangiles : Jésus se rend souvent à l'improviste et demande, sinon l'hospitalité, du moins un repas. « Frappez, et l'on vous ouvrira ». Telle est la raison qui motive « officiellement » la venue du Christ. Saint Jean Chrysostome est très clair sur ce point : il est venu *assumpturus cibum*, « dans le but de prendre son repas ».

C'est évidemment pour les disciples une grande marque d'honneur que la visite du maître. L'Évangile présente comme une coïncidence le fait que justement la belle-mère de Simon soit malade ; il n'est aucunement fait mention de l'épouse de Simon : est-elle présente sans être citée ? Est-il veuf ? Ce qui compte aux yeux du rédacteur, ce n'est pas tant le repas que la guérison.

Et pourtant, c'est ici qu'il faut réfléchir au sens du service que la belle-mère de Simon accomplit sitôt guérie. Le grec emploie le verbe διακονέω *diakonéo*, tiré du nom διάκονος *diakonos*, qui a donné notre français *diacre*. Le mot est attesté dans la langue classique où il n'a pas de signification religieuse : il désigne majoritairement un simple serviteur, plus rarement un messager. L'étymologie du mot est peu claire : certains supposent que c'est à rattacher à la famille du verbe διώκω *diôkô*, qui signifie « poursuivre », aussi bien dans un sens militaire que juridique. Pierre Chantraine, dans son *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, pense plutôt à une vieille racine *ken/*kon indiquant l'idée de hâte, *dia- étant un préverbe signifiant « dans toutes les directions ». Cela correspond bien à l'idée que l'on peut se faire du service en lisant l'épisode de Marthe et Marie, où la première s'agit dans tous les sens.



Service de table

Le mot n'a pas de signification spécifique ; aux âges chrétiens, il se spécialisera pour qualifier un type de personnel ecclésiastique. On a quelques traces dans l'épigraphie d'époque hellénistique (III^e-I^{er} siècles) de *diakonoi*, visiblement des serviteurs du temple. Mais quand les Évangélistes écrivent, le mot n'a pas de sens particulier ; le latin de la Vulgate traduit par *minister*, ce qui là encore désigne un simple serviteur, sans la moindre signification politique qu'on lui connaît depuis l'époque moderne.

Le service semble donc désigner l'activité habituelle des femmes dans le monde juif : préparer le repas et ranger la maison⁶. La belle-mère de Simon accomplit donc ce pour quoi le Christ semble être venu : elle lui donne à manger. Deux Évangiles donnent à ce verbe un complément au pluriel, ce qui s'accorde assez bien avec une interprétation « prosaïque » du service. Mais quand le Christ demande à manger ou à boire, ce n'est jamais aussi simple, et Matthieu donne au contraire un complément au singulier : « elle le servait ».

Maître et serviteur

Synagogue et Église

Le passage a été assez tôt interprété dans un sens historique et mystique. Le théologien bénédictin Raban Maur (Rabanus Maurus) insiste sur le lien entre ce passage et le fait que Jésus sort de la synagogue. Un sens se dégage de la succession des guérisons chez Matthieu : la guérison de la belle-mère de Simon suit celle du lépreux et de l'enfant (ou l'esclave ?) du centurion. Après avoir guéri un paria et un gentil, Jésus guérit une authentique Juive. C'est ce qui fait dire à Raban Maur que cette série est à interpréter comme le salut apporté par le Christ, qui culmine avec la synagogue, dont la *curatio*, la guérison, est ce qu'il y a de plus dur. À la fin des temps, ajoute-t-il, la synagogue, donc le peuple juif, doit être complètement convertie.

La maison de Simon devient ainsi le lieu de transition entre la synagogue et l'église, entre le judaïsme et le christianisme. Or l'anecdote se passe chez Simon, qui se verra confier les rênes de l'Église... Raban Maur n'est pas le premier à le dire : on trouvait cette idée déjà chez Bède le Vénérable, qui voyait dans la belle-mère de Simon la synagogue comme mère de l'Église. Son propos n'est d'ailleurs guère nuancé : « la synagogue est malade de la fièvre, de cette fièvre de jalouse dont elle brûlait en persécutant l'Église ». C'est là bien sûr une position très polémique, difficile aujourd'hui à partager, mais somme toute assez courante à une époque où les Juifs sont encore perçus comme des déicides.

Moins violente est l'interprétation de saint Rémi, qui voit dans l'épisode l'illustration de la parole christique : « Je ne suis pas venu abolir la Loi, mais l'accomplir ». La Loi juive, selon l'évêque de Reims, est affaiblie par la chair, elle est devenue un instrument de mort et de châtiment et a perdu son sens originel qui est la vénération du Dieu unique. Le Christ vient accomplir une révolution dans la synagogue : au lieu de punir, le Christ vient comme ministre de la vie et de la grâce.

Le vrai service

Dès lors, le geste de la belle-mère est perçu comme celui de l'Église reconnaissante à son Sauveur. Gardons-nous toutefois d'y voir un simple remerciement, que nous serions tentés de voir dans la simple succession des actions : la tentation d'y voir une relation de cause à effet est forte (elle le sert parce qu'il l'a guérie), mais c'est peut-être lire le texte dans un sens trop restrictif. Hilaire de Poitiers voit dans la fièvre de cette femme la manifestation d'une *affectio*, où la chair l'emporte sur l'esprit, en un mot du péché. Le Seigneur l'en délivre,

⁶Rendons grâce à Dieu : maintenant, les hommes ont aussi le droit de le faire...

ce qui lui permet de pouvoir faire ce qu'elle devait faire : servir Dieu. Ce n'est donc pas seulement un geste de remerciement, même si on ne saurait négliger cette dimension : saint Jérôme parle d'une forme de dette, qui cause notre « empressement à servir ». Le service est sans nul doute une action de grâces, mais ne vise pas un acte ponctuel : c'est notre vie entière dont il s'agit. Jésus est venu racheter les hommes et le servir, c'est d'abord accepter sa présence dans notre vie.

Nous servons le Christ autant qu'il nous sert, comme il le dit à Pierre qui s'étonne de le voir laver ses pieds. La scène du lavement des pieds est une mise en abyme de la Passion : Jésus se met au service des hommes, et, ce qui n'est pas anodin, il demande aux hommes de se servir les uns les autres, non de le servir personnellement. Ce n'est pas sans rappeler le commandement christique qui suit l'amour de Dieu : l'amour des hommes les uns pour les autres. Si j'ose dire, nous pouvons lire la guérison de la belle-mère de Simon, dans les trois synoptiques, à la lumière du quatrième Évangile : le service qui se donne à voir, c'est avant tout l'amour, celui de Dieu pour les hommes mais aussi celui des hommes pour Dieu.



Guérison de la belle-mère de Simon ; dessin de l'école flamande du XVIIème

Il ne peut y avoir amitié que si l'on accepte de se rendre service les uns aux autres ; l'amour, dans les liens sacrés du mariage, est l'engagement de servir l'autre. Sans céder à un romantisme banal, il est bon de repenser la formule bien connue du « chevalier servant ». On pense évidemment à l'imaginaire médiéval d'un Lancelot au service de dame Guenièvre, d'un Tristan au service de son Yseult, mais le dévouement dans l'amour comme dans l'amitié n'appartient pas qu'à la littérature courtoise. C'est un acte purement gratuit : « parce que c'était lui, parce que c'était moi », selon le mot bien connu de Montaigne définissant ainsi son amitié avec La Boétie.

Conclusion

« Aimer à perdre la raison », écrivait le Poète⁷. C'est aujourd'hui un lieu commun de la littérature et du cinéma que l'amour-passion, dont on découvre assez vite qu'il ne cache que la misère d'un désir purement physique. Le même Aragon déjà nous mettait en garde dans son roman *Aurélien*, où il remet en cause tous les clichés qui ont fait de l'amour un subterfuge littéraire, pour essayer de retrouver ce qui est au cœur de l'amour. Oui, il s'agit bien de perdre la raison, mais pas pour se retrouver dans un monde où toute loi est abolie, où la folie ne mène qu'à la destruction. C'est accepter de s'abandonner, de se mortifier dirait saint Paul, mais pas pour dériver aux quatre vents : c'est se remettre aux mains du Seigneur, qui seul peut nous apporter la paix et le bonheur. Perdre la raison humaine, oui, mais pour mieux embrasser la raison divine, la Loi, qui seule donne à l'amour entre les hommes d'être à l'image de l'amour de notre Père pour Ses enfants. Ce n'est pas là un remède magique et la souffrance peut être là, si je suis déçu dans mon amour pour une personne qui ne partage pas les mêmes sentiments ou du moins le semble ; mais là où Phèdre reconnaît « Vénus et ses feux redoutables », je découvre en moi une force, une capacité à aimer qui me délivre de moi-même. C'est cet élan qui doit me mener vers Dieu, à me faire Son humble serviteur comme Lui-même s'est abaissé à l'être pour moi et pour tous les hommes. C'est là à mon sens le cœur vivifiant de l'amour, comme de l'amitié : accepter se mettre au service de l'autre, de se séparer d'une partie de soi-même dans le geste du don gratuit. Personnellement, en cette fin de scolarité à l'École qui est la mienne, je n'espère qu'une chose : avoir servi notre aumônerie autant que je l'aurai aimée.

S.P.

⁷L. Aragon, « La croix pour l'ombre » in *Le Fou d'Elsa*.

Prendre la peine : une méditation sur le service et la souffrance

Pierre Chambert-Protat

DANS LE TEMPS DE LA PASSION, nous sommes invités à lever notre regard vers Jésus, « le Serviteur Souffrant ». Qu'il soit souffrant, nous le voyons bien. Qu'il soit serviteur, nous pouvons le voir en nous remémorant la scène du lavement des pieds dans l'Évangile de Jean (chapitre 13). Nous pouvons même nous souvenir que ce titre de « serviteur souffrant » est un souvenir de la prophétie d'Isaïe (chapitre 53 en particulier). Mais si nous tâchons de regarder derrière notre habitude de ces mots, nous nous apercevons que nous sommes en réalité devant un mystère difficile : Jésus, serviteur ? Mais de qui ? Mais en quoi ? Souffrant, pourquoi ? Et pourquoi rapprocher ces deux termes ? Est-ce que Jésus est serviteur parce qu'il souffre ? Est-ce que ça veut dire que la souffrance sert à quelque chose ? Mais à quoi ? Et à qui ?

Par-delà les réponses élémentaires que nous savons apporter à chacune de ces questions (Jésus sert Dieu ; Jésus sert l'homme ; il sert Dieu en accomplissant sa volonté ; il sert l'homme en le sauvant de la mort) ou, d'ailleurs, que nous ne pouvons pas leur apporter (le mal est mal, la souffrance est vaine, le péché est un irréductible mystère), il convient de remettre tout ceci dans une sorte de « théorie du tout » que la Bible nous enseigne, de l'Ancien au Nouveau Testament, concernant le mal : le mal sous toutes ses formes et dans son unité, et sur les moyens de s'en prémunir ou de s'en guérir.

La souffrance est la réaction du vivant face à une mise en danger, réaction physiologique de désagrément censée engendrer une crainte et provoquer la fuite salvatrice loin de la source de danger. Il y a plusieurs sortes de souffrance, mais un organisme sensible est censé préférer se l'épargner. Il s'agit d'instinct de conservation.

La souffrance est tout à fait indistincte du problème du mal : en fait, elle est le problème du mal. (C'est dire qu'elle est le sujet propre de la religion.) Elle s'éprouve dans différentes occasions : avoir du mal - faire mal - avoir mal. La polysémie du mot dévoile cette expérience : souffrir pour ceci pour cela, c'est toujours souffrir ; irréductiblement, il y a la souffrance : causes et raisons s'estompent, perdent de leur valeur en regard de cette expérience radicale. C'est pourquoi le mal demeure irréductiblement, pour celui qui souffre, un scandale : rien ne rachète la souffrance, rien ne l'ôte et rien ne l'amoindrit. Cette indistinction signifie aussi qu'un mal est toujours un mal, subi ou exercé, du plus petit au plus grand, du plus concret au plus métaphysique, du plus juste au plus injuste.

Ainsi, dans un mal, la souffrance pourra être très relative. Et pour tenter de laisser présent à l'esprit que le mal est polymorphe, je préférerai utiliser le mot de peine, dont la polysémie n'a pas subi la distinction nette, dans les esprits, qui a frappé le mot mal. En effet, bien que nous sachions très bien utiliser le mot mal en sens concret (« j'ai mal »), lorsque nous nous proposons de réfléchir sur « Le Mal », submergés par les enjeux ontothéologiques nous avons tôt fait de perdre de vue ces sens discrets du mot. La peine peut être entendue en trois sens qui nous intéressent indissolublement : la peine, c'est l'effort (« peiner ») ; la peine, c'est le

châtiment (« purger sa peine ») ; la peine, c'est la douleur (« être peiné »). Nous réservons le terme fort de souffrance à l'intenable ligne de crête de cette triple expérience de la peine.

Ce qui ajoute beaucoup à la peine, c'est l'injustice que nous y sentons. Non qu'une peine justement subie supprime la douleur. Mais une peine injustement subie, ou vécue comme telle, est rendue à son aspect intolérable. Ainsi, dans le domaine de l'effort, la peine doit-elle être proportionnée au profit espéré : travailler plus, pourquoi ? pour gagner plus. Sinon, la sueur est versée en vain : il y a une forme d'injustice. De même, si la peine est un châtiment, il faut que le châtiment soit mérité, et il faut que la peine soit proportionnée au dommage occasionné à la victime : « œil pour œil, dent pour dent ». Le mot latin *poena* signifie « rançon », et l'expression *poenam dare* « être puni », littéralement « s'acquitter d'une rançon. » Si la peine est disproportionnée, le coupable est en droit de faire appel : la justice, exigée par la victime, est exigible par le coupable. C'est l'expérience dont nous parle le livre de Job : ses « amis », le voyant accablé, l'incitent à se croire coupable, puisqu'il n'y a de châtiment divin que juste. Mais lui marche à l'inverse : se sachant innocent, il cite Dieu à comparaître (Jb 9, 32 - 10, 7) :

Car lui n'est pas, comme moi, un homme : impossible de
lui répondre,
de comparaître ensemble en justice.
Pas d'arbitre entre nous
pour poser la main sur nous deux,
pour écarter de moi ses rigueurs,
chasser l'épouvante de sa terreur !
Je parlerai pourtant, sans le craindre,
car je ne suis pas tel à mes yeux !
Puisque la vie m'est en dégoût,
je veux donner libre cours à ma plainte,
épancher l'amertume de mon âme.
Je dirai à Dieu : Ne me condamne pas,
indique-moi pourquoi tu me prends à partie.
Est-ce bien, pour toi, de me faire violence,
d'avilir l'œuvre de tes mains
et de favoriser les desseins des méchants ?
Aurais-tu des yeux de chair
et ta manière de voir serait-elle celle des hommes ?
Ton existence est-elle celle des mortels,
tes années passent-elles comme les jours de l'homme ?
Toi, qui recherches ma faute
et fais une enquête sur mon péché,
tu sais bien que je suis innocent
et que nul ne peut me soustraire à tes mains !

Dieu viendra, mais finalement sans apporter de réponse, sinon le blâme des « amis » et la bénédiction de Job. Le livre nous enseigne donc cette chose intolérable : il y a de la souffrance injuste. Jésus à son tour luttera contre notre tendance à voir, dans celui qui est frappé par le malheur, quelqu'un qui est secrètement plus coupable que les autres et « n'a

que ce qu'il mérite » (voyez par exemple Lc 13, 1-5).

Au fond, tout nous ramène à ce mystère : nous ne sommes pas faits pour la peine, et pourtant nous la subissons : « c'est trop injuste ». C'est à cause de cette continuité du mystère du mal que la première conséquence du péché d'Adam est que le travail devient pénible : le profit ne sera plus désormais proportionné systématiquement à la peine (ou peut-être faut-il entendre que l'homme sera déçu par le résultat, au souvenir des peines investies, que cette déception soit ou non fondée). C'est pour cela que le mystère de la peine et du mal commence par cette expérience élémentaire et souvent encore loin de la souffrance : « avoir de la peine », « avoir du mal » à faire quelque chose. Voilà le premier problème de l'humanité : la subsistance ne va pas d'elle-même, la vie ne marche pas toute seule, il y a des choses à faire : il faut faire violence à la nature ; et la nature ne nous traitera pas non plus avec miséricorde par une magique profusion, mais au mieux avec justice (c'est-à-dire encore avec violence). Face à cela, chacun devrait, comme l'animal, remplir sans se poser de question les exigences de sa propre vie. Mais c'est pénible ; aussi certains rejettent-ils l'effort sur leur semblable, gardant leur part du profit (dans le meilleur des cas ; dans le pire, ils gardent aussi la part du semblable en question). Si ce semblable y est contraint par force, on parlera d'esclave. En revanche, est serviteur celui qui fait profession d'assumer pour un maître les efforts nécessaires à sa vie en plus de la sienne propre. Et « profession » doit être entendu depuis le sens très concret de « métier », « gagne-pain », jusqu'au sens très fort d'une éthique de vie délibérée.



Job ; Hans Baldung-Grien, xylographie (1509)

Il nous faut ici repenser au texte sur le serviteur inutile : [Jésus parle] « Qui d'entre vous, s'il a un serviteur qui laboure ou garde les bêtes, lui dira à son retour des champs : "Vite, viens te mettre à table ?" Ne lui dira-t-il pas au contraire : "Prépare-moi de quoi dîner, ceins-toi pour me servir, jusqu'à ce que j'aie mangé et bu ; après quoi, tu mangeras et boiras à ton tour ?" Sait-il gré à ce serviteur d'avoir fait ce qui lui a été prescrit ? Ainsi de vous ; lorsque vous aurez fait tout ce qui vous a été prescrit, dites : "Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous avons fait ce que nous devions faire." » (Lc 17, 7-10)

Supposons que le maître ait été un homme simple et sans serviteur, est-ce qu'il ne se serait pas lui-même servi à manger et à boire ? Or, le serviteur est précisément employé pour faire la part du maître. En réalité, ce n'est donc que justice, si le serviteur qui tout le jour a peiné continue de le faire : c'est l'ordre des choses dont ils sont convenus. Le service du serviteur

est encore de l'ordre de la justice : il n'ajoute rien au monde, et ne fait que redistribuer le travail humain, sa peine et son profit, entre dirigeants et exécutants. Le serviteur ne fait que ce qui devait bien être fait par quelqu'un - peu importe qui.

Le serviteur « souffrant » sera en revanche celui qui prend plus que sa part et se dépense sans compter, « se donne du mal », « se donne de la peine. » Il est serviteur souffrant parce qu'il est prêt à se donner lui-même à lui-même une part de peine supérieure à ce qui lui revient par nature comme homme et à ce qui lui revient par contrat comme serviteur. Il s'avance hors du champ de la justice, c'est-à-dire de la violence, et entre déjà très simplement dans l'ordre du don, de la gratuité, de la charité, de la largesse, de la miséricorde.

Le deuxième problème de l'homme est son « insociable sociabilité » : il lui faut vivre en groupe, mais les individus se font du tort les uns aux autres. Pour sauver le groupe, il faut rétablir l'équilibre : il faut que la souffrance subie par un individu se retourne à proportion sur le coupable, sous la forme d'un châtiment provoquant une souffrance égale ou du moins comparable. Mais l'homme, qui ne craint pas de faire de la peine, craint d'en avoir ; et c'est pourquoi il se dérobe, préférant ne pas assumer l'acte qui lui vaudrait une peine en retour - quitte, pour s'épargner la souffrance, à rejeter avec elle la faute sur autrui. C'est le deuxième péché d'Adam et Ève, qui se rejettent la culpabilité : « J'ai eu peur, et je me suis caché » (Gn 3, 10).

Il devient peut-être difficile d'imaginer ici quelqu'un qui serait le serviteur de quelqu'un d'autre, supportant à sa place la peine promise au coupable. Le seul service que quelqu'un puisse rendre à quelqu'un d'autre en la matière, c'est pour le coupable de faire réparation volontairement en se mettant un moment au service de la victime, pour tâcher de lui faire plaisir en compensation de la peine qu'il lui a faite ; ou bien, pour la victime, de ne pas se venger, de ne pas exiger le rétablissement artificiel de l'équilibre de la souffrance et de la satisfaction.

En tout cas, l'on touche ici déjà à une problématique intime et privée. Nous voyons bien qu'il s'agit d'une affaire de personne à personne. Sinon l'attitude du coupable qui ferait amende honorable devant sa victime, du moins celle de la victime qui ne réclamerait pas le prix de ses souffrances, est déjà surrogatoire : on peut la prêcher, on ne peut l'exiger ; et la justice, qui rétablira par un arrêt public et normatif la balance des souffrances et des satisfactions de chacun, est plus aisée car elle n'exige aucune conversion personnelle. Par ailleurs, il peut ne s'agir encore que d'un choix éthique, que d'un haut degré de sagesse : d'une justice à plus haut niveau, qui considérerait que la violence physique répondant à la violence physique n'est pas une heureuse réponse, mais que le châtiment spirituel du coupable qu'est le remord est une suffisante rétribution : « l'affront fait tort non à ceux qui le souffrent, mais à ceux qui l'infligent » (St François d'Assise, *Règle*, 9, 7). C'est encore une chose raisonnable.

Mais il serait un véritable serviteur souffrant celui qui se chargerait des peines (souffrance des victimes et châtiment des coupables) alors qu'il ne serait pas même partie prenante. « Pour un homme, c'est impossible ; mais rien n'est impossible à Dieu. » Jésus, le Christ, homme parmi les hommes, a été en position de victime, et s'est exposé à être traité en coupable - car, comme devant Job ses amis, devant toute victime nous risquons de penser « après tout c'est bien fait », « il l'a bien cherché », « il faut bien qu'il ait fait quelque chose de mal », « il n'y a pas de fumée sans feu ». Aucun homme n'est tout victime ni tout coupable, et nous le savons bien par devers nous : c'est de connaître notre propre péché qui fait que nous pouvons voir des pécheurs en nos semblables. Mais Jésus s'est chargé de la peine

des victimes et de la peine des coupables, lui qui pouvait n'être pas des premières et n'était pas des seconds.

Avec la peine comme douleur, nous restreignons encore le cercle des personnes concernées : il n'y en a plus qu'une, la personne qui souffre. Il est possible de déléguer l'effort - il est possible de se dérober au châtiment - mais impossible d'échapper à la douleur. Et la douleur qui m'arrive, quand même elle me viendrait par la faute d'autrui, irréductiblement est une affaire entre moi et moi. En même temps, elle est le lot commun de ceux qui souffrent. « La souffrance humaine constitue en soi comme un monde spécifique qui existe en même temps que l'homme, qui apparaît en lui et qui passe, et qui parfois au contraire ne passe pas mais s'établit et s'approfondit en lui. Ce monde de la souffrance, étendu à de nombreux, de très nombreux sujets, existe pour ainsi dire dans la dispersion. Tout homme, par sa souffrance personnelle, constitue une petite partie de ce monde ; mais aussi ce monde est en lui comme une entité finie et unique. Toutefois, la dimension inter-humaine et sociale va de pair avec cela. Le monde de la souffrance possède comme une solidarité qui lui est propre. Les hommes qui souffrent se rendent semblables les uns aux autres à cause de l'analogie de leur situation, de l'épreuve de leur destinée, ou à cause du besoin de compréhension et d'attention, et peut-être surtout à cause du problème persistant du sens de la souffrance. Bien que le monde de la souffrance existe dans la dispersion, il est donc aussi par lui-même un singulier appel à la communion et à la solidarité » (Jean-Paul II, *Salvifici Doloris*, 1984 : §8).

C'est donc là qu'il est vraiment « inutile », le serviteur. Il pourra réduire les difficultés matérielles, alléger les souffrances physiques et morales, éventuellement accélérer la guérison - mais rien ne supprimera l'expérience de la faiblesse, et la peine elle-même ne peut être entièrement prise et portée par un autre. Autrui ne peut qu'entourer, que veiller celui qui souffre. Il s'associera beaucoup à la peine, il pourra beaucoup souffrir de voir souffrir, mais le noyau dur de la souffrance reste inaccessible, et inaccessible à celui qui compatit. Le compatissant qui aurait la prétention de connaître toute la souffrance du souffrant se ferait probablement rire au nez ou insulter.

Mais le Serviteur Souffrant est allé au devant de la douleur, au devant de la douleur injuste ; et il s'est associé autant qu'il était possible à ce « monde ». Les souffrants qui sentent entre eux cette communion « d'initiés » peuvent désormais voir que Dieu est des leurs.



Le Christ, serviteur souffrant : Crucifix à San Juan de Furelos, sur le chemin de Compostelle

Mais c'est assez de ce sujet délicat ; je ne me sens pas assez de présomption pour en parler plus avant. Qu'il me suffise, pour finir, d'évoquer la thématique biblique du juste qui

justifie.

Le livre de Job est très étudié pour son enquête approfondie sur la thèse de la justice immanente et de la rétribution terrestre : au coupable le malheur, à l'innocent le bonheur. Mais au fond, ce juste-là ne justifie encore que lui-même (ce qui est déjà bien, convenons-en : le serviteur inutile, pour être inutile, demeure serviteur). Dieu ne lui donne que ce qu'il mérite en lui donnant le ciel : il y avait un marché de conclu, l'individu a fait sa part - Dieu fera la sienne, n'en doutons pas. Lorsque Jésus dit aux pharisiens : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades » (Lc 5, 31), on oublie bien souvent de remarquer qu'il est en train de dire que les pharisiens sont bien portants. Mais voilà : Dieu n'est pas juste. « C'est à cause de la dureté de votre cœur » (Mc 10, 5) que Dieu fait justice ; mais en réalité Dieu est miséricordieux. Dans le récit de la destruction de Sodome et Gomorrhe (Gn 18, 16 etc.), Abraham prend toutes les précautions pour faire baisser à Dieu ses exigences : « [Abraham] s'approcha et dit : "Vas-tu vraiment supprimer le juste avec le pécheur ? Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville. Vas-tu vraiment les supprimer et ne pardonneras-tu pas à la cité pour les cinquante justes qui sont dans son sein ? Loin de toi de faire cette chose- là ! de faire mourir le juste avec le pécheur, en sorte que le juste soit traité comme le pécheur. Loin de toi ! Est-ce que le juge de toute la terre ne rendra pas justice ? " Yahvé répondit : " Si je trouve à Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à toute la cité à cause d'eux. " Abraham reprit : " Je suis bien hardi de parler à mon Seigneur, moi qui suis poussière et cendre. Mais peut-être, des cinquante justes en manquera-t-il cinq : feras-tu, pour cinq, périr toute la ville ? " Il répondit : " Non, si j'y trouve quarante-cinq justes. " Abraham reprit encore la parole et dit : " Peut-être n'y en aura-t-il que quarante ", et il répondit : " Je ne le ferai pas, à cause des quarante. " Abraham dit : " Que mon Seigneur ne s'irrite pas et que je puisse parler : peut-être s'en trouvera-t-il trente ", et il répondit : " Je ne le ferai pas, si j'en trouve trente. " Il dit : " Je suis bien hardi de parler à mon Seigneur : peut-être s'en trouvera-t-il vingt ", et il répondit : " Je ne détruirai pas, à cause des vingt. " Il dit : " Que mon Seigneur ne s'irrite pas et je parlerai une dernière fois : peut-être s'en trouvera-t-il dix ", et il répondit : " Je ne détruirai pas, à cause des dix. " Yahvé, ayant achevé de parler à Abraham, s'en alla, et Abraham retourna chez lui. »



La famille de Lot quittant Sodome, conduits par des anges ; Rubens

Nous aurions presque l'impression qu'Abraham fléchit Dieu, s'il ne se laissait fléchir bien facilement. Mais pour ramener les exigences à dix justes, Abraham pose six questions

(pour 50, pour 45, pour 40, pour 30, pour 20, pour 10) : il en manque une. Pour que l'histoire soit parfaite, il faut sept questions. Voilà où ne s'aventure pas Abraham, et où Dieu attend une folle audace : « pour un seul juste, Seigneur ? Est-ce que tu n'épargneras pas la ville pour un seul juste ? » Nul doute qu'à cette septième question Dieu répondrait oui. Mais Dieu accorde à Abraham un jugement à la hauteur des exigences d'Abraham - non aux siennes propres.

À cause d'un seul juste, les multitudes non justes sont épargnées. S'il ne s'agit que de l'existence d'un juste parmi les non justes, une raison peut en être donnée par la parabole de l'ivraie : « Vous risqueriez, en arrachant l'ivraie, d'arracher en même temps le blé » (Mt 13, 29). Mais il y a mieux encore, car c'est volontairement que le juste parfait vaut à ses prochains l'oubli de leurs fautes. « Le juste consent à n'être pas traité selon la justice, il accepte d'être traité avec colère, pour que le pécheur le soit avec miséricorde » (Jean Daniélou, *Les Saints païens de l'Ancien Testament*). La justice n'est pas exercée, parce que le seul qui la mérite demande à Dieu de l'épargner à la foule de ceux qui la réclament : car celui qui voit son péché demande miséricorde avec raison, et celui qui réclame justice est fou d'oublier qu'il est lui-même pécheur. Quant à Dieu, pris à partie par tous, il « ne regarde pas nos péchés mais la foi » (*Prière Eucharistique IV*) des justes, et comme lui-même « ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive » (Ez 33, 11), il est sans doute heureux de faire miséricorde.

Ce n'est qu'une question de vocabulaire pour que le juste de l'Ancien Testament soit identifié au saint. Le seul saint, le saint par excellence, et par sa nature et par son action, c'est le Christ. « Le juste, mon serviteur, justifiera les multitudes » (Is 53, 11). Et de fait, le Christ ne nous a pas montré le chemin de la sanctification, mais il nous a sanctifié. Il ne nous a pas donné l'exemple du salut mais il nous a sauvé. Il n'est pas celui qui indique le chemin, qui enseigne la vérité, et qui apprend la vie : il est le chemin, la vérité et la vie. C'est pourquoi le christianisme n'est pas une philosophie mais une foi, nous ne marchons pas à la suite d'un maître mais avec un ami.

Jésus dira entre la Cène et la Passion à ses disciples : « Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous appelle amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (Jn 15, 15) et même, après la Résurrection, à Marie Madeleine : « Va trouver mes frères ; et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu » (Jn 20, 17).

C'est pourquoi nous te louons Seigneur,
parce que tu n'as pas compté ta peine,
et tu n'as pas compté tes merveilles.
Sans relâche tu as voulu à toute force
que nous soyons libres et heureux.

Après que notre liberté a causé notre malheur,
tu nous as fait don de la justice et de la loi
qui assurent à une société sécurité et satisfaction.

Mais ce n'était pas assez pour toi
et tu t'es uni aux peineux, c'est-à-dire à chacun.
Tu t'es fait victime, et victimes nous te voyons proche ;
tu t'es identifié au coupable châtié, et coupables nous espérons.

Car en châtiant le Tout-Innocent,
la justice s'est condamnée elle-même,

et la violence a perdu son dernier masque d'honorabilité :
la justice était encore violence,
elle ne procurait que la satisfaction et non le salut.

Mais tu as fait en ta chair sous nos yeux
la preuve que la violence achoppe contre l'amour.

Et tu ne t'es pas même arrêté là, car descendu dans la mort,
espoir de qui souffre et terreur de qui fait souffrir,
tu l'as elle-même annulée, afin que tous coupables et victimes
tous nous espérions consolation et pardon.

Enfin, la moindre de tes merveilles n'est pas
que tu voulus non seulement que cela soit
mais encore que cela soit visible et clair et explicite,
afin que même les malheureux esprits forts puissent
contempler à leur façon tes merveilles,
et à leur façon te rendre grâce.

C'est pourquoi nous te louons Seigneur,
parce que tu n'as pas compté ta peine,
et tu n'as pas compté tes merveilles.

P.C.-P.

Le scoutisme, école du service.

Quentin Delacour et Agnès de Ferluc

« Rappelle-toi que servir c'est aimer en actes. A chaque instant, aime ce que tu fais avant de faire ce que tu aimes. »

Cérémonial « Paroles de Feu », Guides Aînées SUF

LE SCOUT EST FAIT POUR SERVIR ET SAUVER SON PROCHAIN proclame la Loi scoute. Rien que cela, me direz-vous ? Voilà bien de la présomption pour une (oseraï-je l'appeler ainsi ?) philosophie qui professe par ailleurs une certaine pauvreté et humilité, à l'image des grands saints, comme le Poverello d'Assise, patron des louveteaux !

Pourtant, le service que professent les mouvements scouts peut sembler généreux, mais de là à proclamer si fort une telle ambition ? Car certes, il doit en falloir du courage pour s'extirper à l'aube de la voluptueuse moiteur d'une tente ensommeillée pour tenter, avec une dernière allumette et des brindilles plus humides qu'un oranger sous le ciel irlandais (même si je vous l'accorde, ça ne se verra jamais), de démarrer un hypothétique feu ; bien sûr, c'est sympathique de partir en Afrique construire une école ou d'aller visiter une maison de retraite, mais de là à sauver son prochain, il y a un pas que la plupart d'entre nous n'oseraient franchir ; et puis, confier cette mission à une bande de gamins, au mieux de jeunes adultes, le salut de son prochain...

C'est là oublier la phrase de Saint Paul « Je puis tout en celui qui me fortifie. »¹ L'assurance et la foi peuvent rendre un scout capable de tout, et c'est parfois par les plus humbles que se révèlent les actions les plus éclatantes, mais aussi que s'accomplissent celles plus grandes encore, qui resteront cachées à tous en dehors de ceux dont elles ont changé la vie. Cependant, l'action n'est pas une fin en soi ; elle est un effort, une tension vers le bien à accomplir ; discernée par la prière et accomplie aux moments opportuns (qui finissent toujours par se présenter, assurez-vous).

Voilà qui bien beau, mais qu'en est-il du côté pratique ? Certes, on pourrait disserter des heures sur le service et la joie qui en résulte ; « Tu trouveras le bonheur en te mettant au service d'autrui, proclamait Baden Powell », mais les scouts affirment avoir les pieds sur terre. Quand doit-on servir ? Mais constamment ! « un vrai scout se possède, mais ne s'appartient pas. Non seulement il est toujours de service, mais il est toujours, pourrait-on dire, en état d'offrande. Ce qui rend spécialement beau et émouvant le salut de tel ou tel scout, de telle ou telle cheftaine ou guide, c'est que le visage révèle qu'en le faisant, l'âme s'offre. À quoi ? À qui ? « À Dieu en celui qui est salut » affirme le père Sevin, notre « papa » français.

Constamment, c'est quand même long (surtout vers la fin) ; qu'en est-il de cette bonne action dont on parle lors des promesses et qui serait soi-disant, la première obligation du scout ? N'y a-t-il pas contradiction entre l'action quotidienne, accomplie une fois et votre

¹Ph 4, 13

volonté de servir toujours « s'il plaît à Dieu » ? Au contraire, la Bonne Action ne sert qu'à nous introduire dans cet état de service constant, elle est notre pense-bête quotidien : ne pas oublier de servir au moins au fois aujourd'hui, de même que le nœud du foulard rappelle au louveteau sa BA à accomplir ; c'est en quelque sorte notre entraînement, notre mise en jambe.



Simplicité et discrétion de la bonne action

Quelques traits caractérisent la Bonne Action que chacun doit s'efforcer de pratiquer : quotidienne, elle ne doit pas pour autant devenir une routine, une banalité, que nous accomplirions machinalement ; au contraire, elle nous porte à une plus grande attention des autres et développe l'initiative ou la débrouillardise ; Pour « rendre chaque jour un plaisir à quelqu'un » (promesse louveteau) les idées nous manquent parfois, mais il faut surtout avoir l'esprit en éveil et développer cette faculté d'observation si chère à Baden-Powell.

« On n'est pas scout pour soi tout seul, mais pour les autres, et la bonne action quotidienne est le premier devoir. C'est elle qui fait qu'un scout est un scout. » Une BA n'est pas un geste anodin ; c'est un geste qui vient en aide à quelqu'un, qui le tire d'embarras, qui doit l'aider, lui procurer de la joie ; c'est un effort continu, dont le but est de faire du bien, plus encore que de faire plaisir autour de soi ; inattendue, elle a pour vocation de rester anonyme, de se suffire à elle-même : la BA, accomplie « sans attendre d'autre récompense que celle de savoir que nous faisons votre sainte volonté » est l'offrande du scout, discrète et, espérons-le, sincère, qu'il adresse à Celui-là même qui la lui enseigne.

Enfin, la Bonne Action tient en elle sa récompense, dans la joie du « good turn » et l'observation de l'effet produit ; elle n'attend rien d'autre en retour. « N'acceptez jamais de récompense pour avoir rendu un service. (...) Si vous acceptez de l'argent, ce n'est pas un service que vous avez rendu, c'est du travail qu'on vous a payé ; voilà tout. » disait Baden Powell.

Est-ce tout ? Oui, c'est là le secret du scoutisme, car le service ouvre et dilate le cœur de tous ceux qui le reçoivent, et plus encore de ceux qui l'offrent humblement, et la Parole peut pénétrer dans ce cœur de chair et l'habiter ; le service scout, plus encore qu'à accomplir des miracles, cherche à semer des petites fleurs, des fiori comme on dirait dans une petite ville d'Ombrie, qui égaient ceux qui les regardent ; il faut donc en semer chaque jour, de peur qu'elles ne flétrissent.

Q.D. et A.F.

Le service missionnaire aujourd’hui : rencontre avec Sœur Suman Louisa

Jeanne-Marie Martin

« La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d’envoyer des ouvriers pour sa moisson. Allez ! Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. »

Lc 10, 1-9

LORSQUE J’AI PRIS CONNAISSANCE du thème de ce nouveau Sénevé, j’ai tout de suite pensé à Sœur Suman Louisa, dont j’ai eu l’occasion de faire la connaissance, il y a déjà quelques années. Son parcours au sein de la congrégation des Salésiennes missionnaires de Marie Immaculée nous permet de découvrir une forme de service profondément enracinée dans le message du Christ et dans l’histoire de notre Église, l’action missionnaire : des premières communautés apostoliques aux associations d’aujourd’hui, le même désir et la même foi animent ceux qui ont choisi de répondre à l’appel du Seigneur, animés par le souffle puissant de l’Esprit Saint, envoyés à travers le monde et parmi leurs frères pour répandre l’Évangile et l’espérance, dans un milieu souvent marqué par l’hostilité, la misère, la guerre et les souffrances de tous ordres. Retour sur des itinéraires personnels au service de Dieu et de sa Parole à travers la rencontre avec les hommes...

Une mise en perspective historique : de saint François de Sales aux Salésiennes missionnaires de Marie Immaculée

Aux origines de cette congrégation, il faut présenter la personnalité fondatrice de saint François de Sales, dont la spiritualité et le modèle de vie irriguent profondément la définition des principes et des moyens d’action de la famille de disciples, laïcs et religieux, qui s’est formée autour de son exemple fédérateur. Essayons donc de tracer en quelques grandes lignes les contours de cette personnalité.

Né le 21 août 1567 non loin de la ville d’Annecy, en Haute-Savoie, saint François de Sales suit des études d’humanités et de droit, avant de devenir prêtre puis évêque du diocèse de Genève (1602-1622), entièrement dévoué à ses tâches apostoliques. De fait, à une époque où les évêques se conçoivent souvent avant tout comme des princes investis de charges temporelles, au milieu des divisions liées aux mouvements de réformes religieuses, il cherche pourtant à se définir comme un pasteur, par une œuvre de prédication et de catéchisation, entretenant une grande proximité avec les différentes paroisses de son diocèse qu’il visite toutes durant son épiscopat. Depuis sa terre d’exil d’Annecy (en effet, Genève est passée à la Réforme), il déploie une grande activité et s’affirme comme un directeur spirituel reconnu, comme peuvent en témoigner les nombreux sermons, lettres et entretiens qu’il nous a laissé, ainsi que son Introduction à la vie dévote, qui connaît un grand succès. Avec sainte Jeanne

de Chantal, il fonde la Visitation, qu'il confie à saint Vincent de Paul. Proclamé « Docteur de l'Église » en 1877 par Pie IX, il a inspiré la fondation de nombreuses congrégations et sociétés spirituelles (Missionnaires et oblats, oblats de saint François de Sales, salésiens et salésiennes de don Bosco, sociétés saint François de Sales).

Marqué par son expérience pastorale, il développe une spiritualité évangélique qu'il veut accessible à tous, privilégiant simplicité et humilité : employant la langue du peuple, émaillant ses prêches d'images tirées de la nature ou de l'expérience commune et quotidienne, il cherche à se faire le prophète d'un Dieu d'amour indéfectiblement lié à l'humanité par la ressemblance qui les unit. Il s'appuie pour cela sur la vision de Dieu développée par les prophètes de l'Alliance : Dieu, jalousement amoureux de l'homme, est un Dieu « maternellement paternel » qui est communion d'amour et attend que l'homme apporte une réponse aux sollicitations de cet amour, par le travail de l'Esprit Saint qui agit dans le cœur de chacun. L'homme est alors appelé à manifester cet amour en consentant sans cesse au Dieu vivant pour revivre en son cœur le sacrifice pascal : adhérer au Christ, c'est vivre ce que saint François de Sales appelle le « trépas » qui consiste à « trépasser en la volonté de Dieu ». Dans cette perspective qui insiste avant tout sur la logique d'amour inhérente au rapport entre Dieu et les hommes, il met en évidence l'importance du double commandement évangélique, qui réunit dans un parallèle indestructible l'amour porté à Dieu et l'amour porté à ses frères, « sortis comme jumeaux des entrailles de la miséricorde de Dieu ». L'amour fraternel devient ainsi le plus familier des petits « trépas » que Dieu nous propose chaque jour pour rencontrer l'autre en mourant à nous-mêmes.



La congrégation des Salésiennes missionnaires de Marie Immaculée, en Inde

Mais venons-en maintenant à la fondation de la congrégation des Salésiennes missionnaires de Marie Immaculée, qui découle de ce travail accompli par le directeur spirituel qu'a été saint François de Sales pour les deux personnalités fondatrices de l'association, le père Henri Chaumont d'une part et Caroline Carré de Malberg d'autre part. Ordonné prêtre en 1864, Henri Chaumont est d'abord vicaire à St Marcel puis à Ste Clotilde. C'est là qu'il fait la connaissance de Caroline Carré de Malberg, femme d'officier, à la recherche d'un accompagnement spirituel après le décès d'un enfant en bas âge. Avec elle, il crée peu à peu une association de laïques désireuses de poursuivre l'idéal de sanctification et d'apostolat prononcé par saint François de Sales : la Société de saint François de Sales propose à toutes les femmes, célibataires, veuves ou mariées, de toutes conditions, de « suivre Jésus sur son

chemin de perfection évangélique, vivant la fraternité et l'amitié des premières communautés chrétiennes, permettant ainsi à la Bonne Nouvelle de s'étendre à travers le monde. » Quatre ans plus tard, en 1876, c'est la naissance d'une association de prêtres diocésains, la Petite œuvre, « école de formation continue et de conversion permanente ». Puis, dans le même esprit, pour mettre en œuvre cette démarche apostolique en direction des familles et du monde professionnel, l'abbé Chaumont fonde « les Dames chrétiennes », les « Institutrices chrétiennes », « les veuves chrétiennes »... L'une de ces institutions, « l'Œuvre de Marie Immaculée », connaît un tel développement qu'elle engendre « les Catéchistes missionnaires de Marie Immaculée ». Le 13 octobre 1889, quatre laïques sont envoyées en Inde, à Nagpur, sous l'égide de Félicie Gros qui deviendra Mère Marie Gertrude : elles seront les premières Sœurs salésiennes missionnaires de Marie Immaculée (SMMI). La charte de fondation résume bien les objectifs et l'inspiration salésienne de cette association : « pressées par l'amour bienveillant de Dieu révélé en Jésus, le Libérateur, et par le dynamisme prophétique de Marie dans son Magnificat, nous, Salésiennes missionnaires de Marie Immaculée, sentons un appel urgent à répondre au monde blessé d'aujourd'hui. [...] Nous voulons faire surgir le potentiel de vie qui sommeille en toute femme, en tout pauvre, et au cœur de la création. » Depuis 1889, la congrégation n'a cessé de s'agrandir et s'étend désormais aux cinq continents, regroupant 1270 religieuses de sept nationalités différentes, réparties dans quinze pays.

Enfin, pour clore cette introduction historique décidément bien longue qui, je l'espère, n'a pas encore totalement découragé mon lecteur, laissons donc la parole aux fondateurs eux-mêmes qui sauront résumer la teneur de cet engagement missionnaire.

« Missionnaires, vous devez être toujours prêtes à partir...
vous devez être des partantes perpétuelles...
ne tenant bien que le bâton de voyage, les pieds dégagés, les mains et le cœur libres...
prêtes à suivre la volonté de Dieu. »

Mère Marie Gertrude

Témoignage : l'engagement de Sœur Suman Louisa au sein des SMMI, une religieuse missionnaire aujourd'hui

Originaire de l'Inde où elle a fait ses premiers pas de religieuse, sœur Suman Louisa est actuellement à Gentilly, dans la banlieue parisienne, au siège de la congrégation des SMMI, où elle travaille avant de partir pour Madagascar, une nouvelle destination pour exercer sa vocation. Elle a accepté de nous faire partager son expérience missionnaire, une vie consacrée au service de Dieu en se mettant au service de l'humanité qu'il a créée.

Sénevé — Que signifie pour vous le terme « servir » ?

Sœur Suman Louisa — Pour moi, servir signifie tout simplement étendre l'amour de Dieu sur tous mes frères et soeurs parce que je crois qu'en Dieu, toutes les personnes de toute race, culture et langue sont frères et sœurs.

S — Quels sont les éléments qui ont déterminé chez vous une vocation missionnaire ?

Sœur S.L. — Dieu m'a fait la grâce d'avoir une famille très chrétienne et Il m'a nourrie de Sa Parole depuis mon enfance. J'en garde de beaux souvenirs. C'était avant la prière du soir, en famille, que notre mère avait un peu de temps libre pour nous apprendre le catéchisme et nous raconter l'histoire des saints et des missionnaires, leur zèle et leur amour pour le Christ et pour leurs frères et sœurs. J'aimais énormément ces moments et c'est alors que, peu à peu, le Saint Esprit a allumé le feu de son amour en moi, pour que j'offre ma vie à Dieu, et m'a appris à considérer ses enfants comme mes propres frères et sœurs.

J'ai aussi appris, de l'exemple de mes parents, l'amour des pauvres et des nécessiteux. Nous étions une grande famille de douze enfants et nous faisions partie de ce que l'on pourrait appeler la classe moyenne. Nous avions suffisamment pour vivre, pour nous habiller, nous avions une maison et quelques propriétés pour faire vivre la famille et assumer les frais d'éducation. Notre maison était située en bordure de la route et, en ce temps-là, les gens devaient marcher beaucoup pour atteindre la ville, y faire leurs achats ou pour assister à la messe du dimanche. De nombreux passants avaient l'habitude d'entrer chez nous pour demander un peu d'eau à boire, après une longue course sous le soleil brûlant, et se reposer un peu de leur fatigue. Comme mon père était enseignant à l'école du village, il était très connu et les gens venaient à la maison pour différentes raisons, demander un avis, partager leur expérience de vie... Ma mère avait le don de nourrir et de vêtir les pauvres, de les réconforter dans leur détresse ou leur peine, de soigner les malades et ceux qui souffraient. Les jours de fête, elle les invitait à partager un bon repas avec nous. Je l'ai vue donner nos vêtements aux plus nécessiteux. Ainsi, l'amour des pauvres est devenu ma première leçon afin de servir tous ceux qui étaient dans le besoin.

S — Quels ont été vos modèles en matière de foi et de service de Dieu ?

Sœur S.L. — Deux saints en particulier m'ont beaucoup inspirée : sainte Thérèse de Lisieux et saint François Xavier. L'une devint la patronne des missionnaires, bien qu'entre les murs de son Carmel, et l'autre arriva en Inde comme missionnaire. Nous invoquions souvent sainte Thérèse après la prière du soir. J'ai fait mes études dans des écoles qui étaient sous le patronage de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Et ensuite, le premier livre que j'ai lu pendant ma première année de noviciat était l'autobiographie de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Le récit de sa vie en famille, puis au Carmel, m'a beaucoup inspirée pour choisir comme elle les façons toutes simples de faire plaisir à Dieu et d'être disponible pour tous les frères et sœurs dans le besoin. Saint François Xavier était un des saints que mes parents mentionnaient souvent dans leur conversation, après un pèlerinage qu'ils avaient fait à Goa, dans le sud de l'Inde, où son corps était à cette époque-là exposé à la vénération des fidèles. Leur conversation était comme un message pour moi.

S — Comment en êtes-vous arrivée à faire le choix de la vie religieuse missionnaire ?

Sœur S.L. — Lorsque j'étais encore petite fille, j'étais inspirée par l'exemple héroïque des saints. J'ai appris à les connaître, soit par les classes de catéchisme, soit par mes parents et par l'exemple vivant des prêtres et des religieuses de ma paroisse. Lorsque j'ai eu terminé mes études secondaires, un jour, j'ai tout à coup été frappée par la question posée à saint

François Xavier : « que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? » C'est aussi à ce moment là que j'ai connu quelques congrégations qui servaient les plus pauvres d'entre les pauvres, les orphelins, les malades. Au fond de moi-même, j'ai senti un appel à offrir ma vie à Jésus, disponible et généreux au service de son peuple. « Celui qui veut me suivre... », c'est cette parole qui m'a fait quitter tous ceux que j'aimais et adopter la famille de Dieu comme la mienne. J'ai alors choisi de rejoindre les Salésiennes missionnaires de Marie Immaculée, qui est la branche religieuse missionnaire de la Société des Filles de saint François de Sales.

S — Quel a été votre parcours au sein de votre congrégation ?

Sœur S.L. — Les deux premières années de ma vie au sein de la congrégation m'ont donné mille occasions de découvrir l'amour infini de Dieu pour moi. J'ai passé ces deux années dans une communauté établie dans un village pour m'adapter et prendre le temps de bien discerner l'appel de Dieu. Là, j'ai partagé la vie des sœurs, la prière, les visites des familles, le catéchisme et des moments récréatifs aux jours de fête. Pendant ce temps, j'ai pu prendre soin des enfants orphelins de notre crèche et en m'occupant d'eux, j'ai ressenti en moi les faisant miens les mots mêmes de Jésus : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Avec les sœurs, j'allais visiter les maisons, partageant la Bonne Nouvelle de l'amour de Jésus, servant joyeusement les malades au dispensaire. Je trouvais une réponse à ce que je cherchais dans le charisme de ces sœurs, qui cherchent à restaurer la dignité des femmes et des pauvres. Pour rendre plus efficaces mes services à l'humanité souffrante, j'ai choisi d'être infirmière.

S — Quelles sont les différentes activités entreprises par les SMMI pour se mettre au service de Dieu et de leurs frères ?

Sœur S.L. — Nous sommes appelées à travailler à restaurer la dignité humaine, spécialement à travers le respect des femmes et des pauvres ; nos activités sont donc centrées sur leur développement humain et spirituel. Nous sommes envoyées en mission pour aider des femmes afin qu'elles soient à leur tour des apôtres en leur milieu. Par conséquent, la formation, à tous les niveaux, est notre priorité, à travers des activités pastorales variées : préparation aux sacrements, mariages, retraites...



Salésiennes en pleine action

Nous prenons soin des orphelins et des enfants venant de familles pauvres ou brisées. Dès le début de leur vie, ces enfants sont privés de l'amour de leurs parents et des soins maternels. Nous sommes donc très attentives à leur faire sentir qu'ils sont aimés et désirés.

De plus, ils sont éduqués et aidés à trouver un travail ou à bien s’établir dans la vie. Nos premières missionnaires ont veillé à l’éducation des personnes comme un moyen de leur faire prendre conscience de leur valeur. Aussi, des écoles étaient ouvertes spécialement pour des enfants des plus basses castes, et aux plus pauvres était offerte la possibilité d’être instruits dans nos écoles. Encore aujourd’hui, nous avons des missions dans des villages isolés et sous-développés afin d’atteindre les plus pauvres.

Ceux-ci n’ont pas accès aux soins dans un pays qui n’a pas de système de sécurité sociale. Nous avons des centres pour la femme et l’enfant, des maternités, des dispensaires et quelques hôpitaux où nous travaillons comme docteurs et infirmières. Prendre soin des malades en phase terminale de vie, des sidéens, sont de récents apostolats que les SMMI ont débutés pour répondre aux signes des temps. En Afrique, nous nous concentrerons sur la nourriture pour les enfants sous-alimentés et sur les programmes de développement et de santé pour les femmes.

Les visites des villages et des familles ont été l’un des principaux moyens d’aller au devant des femmes et des jeunes filles, de connaître leurs réalités quotidiennes et leurs conditions de vie. Ce contact personnel réveille en elle l’estime de soi. Nous les encourageons en leur procurant les moyens de gagner leur vie par elles-mêmes, à travers l’enseignement ménager, les cours de couture et d’informatique. Nous les aidons à s’organiser et à former des groupes d’entraide. Nous sommes aussi à l’écoute de celles qui sont en détresse, vivent des situations familiales difficiles, sont victimes de violences...

Les visites aux prisonniers sont aussi un autre apostolat dans lequel quelques-unes de nos sœurs se sont engagées. Elles leur apportent un rayon d’espérance et les aident à trouver un sens à leur vie et à se reconstruire intérieurement. Nous travaillons en collaboration avec le gouvernement. Nous avons aussi des centres pour accueillir les sans abris, les malades mentaux ou physiques, sans distinction de caste, couleur ou religion.

Aujourd’hui, nous sommes présentes dans quinze pays (Inde, Bangladesh, Madagascar, Philippines, Île de la Réunion, Île Maurice, France, Italie, Algérie, Cameroun, Bénin, Papouasie Nouvelle Guinée, Chili, Brésil et Haïti), engagées au service des plus pauvres et spécialement des femmes, afin qu’ils expérimentent à travers nous l’amour infini de Dieu pour eux.

À nous de nous faire aussi missionnaires dans notre vie d’étudiants : nous sommes tous appelés à être les successeurs des apôtres et à devenir les semeurs d’Évangile envoyés à travers le monde par le Christ. Saint François de Sales avait dit : « où que nous soyons, nous devons et pouvons aspirer à la vie parfaite » ; comme les fleurs qui, par la diversité de leurs formes, couleurs et parfums, font l’harmonie d’un bouquet, ainsi les « plantes vivantes » de l’Église sont appelées à produire des fruits de dévotion, « un chacun selon sa qualité et vocation ».

J-M.M.

Le service monastique

Warren Pezé

IL Y A, DANS LA VOCATION MONASTIQUE, tout retraitant d'un jour l'aura remarqué, le désir de mener une vie entièrement vouée au Christ : et surtout, le désir de mener une vie aussi proche que possible de la vie future. En témoigne par exemple, le cloître de l'abbaye de Sénanque, dans le Vaucluse, qui a douze arcades pour figurer les douze portes de la Jérusalem céleste¹. En témoigne également le fait que la Règle Bénédictine fait lire l'Apocalypse en entier de mémoire, aux laudes du dimanche² : c'est le seul texte de la Bible que tout moine bénédictin doit connaître absolument par cœur.



Le cloître de l'abbaye de Sénanque

Cette vie monastique, si elle veut figurer et même accomplir le règne de Dieu, doit se conformer en permanence aux commandements du Christ. Ainsi en parle Saint-Benoît : « Frères, nous avons demandé au Seigneur : "Qui habitera dans ta maison ?" Nous avons entendu sa réponse. Il nous a imposé ses conditions pour y habiter. A nous de remplir ces conditions ! »³ Ces conditions se trouvent naturellement dans l'Écriture, où les principaux Pères ont puisé l'inspiration de leurs règles. Ainsi, pour en citer quatre particulièrement importantes, l'abandon de ses biens et la chasteté se trouvent dans Matthieu : « Si tu veux être parfait, va, vends tes biens et donnes-en le prix aux pauvres (...) et viens ici, suis-moi. »⁴; « et il est des eunuques qui se sont eux-mêmes fait eunuques à cause du règne des cieux. »⁵ La vie en communauté et l'absence de propriété individuelle s'inspirent des Actes des Apôtres : « La multitude de ceux qui avaient foi n'était qu'un cœur et qu'une âme, et personne ne disait qu'aucun de ses biens fût à lui, au contraire ils mettaient tout en commun. »⁶ L'obéissance à un abbé, pour sa part, s'inspire de l'épître aux Hébreux : « Obéissez à vos chefs et

¹Ap. XI, 12.

²Règle Bénédictine, XII, 4.

³*ibidem*, Prologue, 39.

⁴Mt. XIX, 21

⁵Mt. XIX, 12

⁶Actes, IV, 32.

soyez-leurs soumis, car ils veillent sur vos âmes pour en rendre compte. Qu'ils puissent le faire avec joie et non en gémissant, ce qui ne vaudrait rien pour vous. »⁷ Dès lors, on s'attendrait à ce que le moine, parfait chrétien, obéissant chaque instant de sa vie aux exigences de l'Évangile, incarne le mieux l'idéal du service chrétien : le service monastique serait le service chrétien par excellence. L'humaniste et l'humanitaire qui sommeillent en nous sont alors embêtés de trouver sur internet⁸ le Père Hugues Chapelain de Serreville, abbé de Notre-Dame des Neiges, dire : « Le moine ne sert à rien : c'est de la gratuité et la gratuité ne sert à rien ». Le chrétien idéal ne servirait-il à rien ?

Le moine est-il déjà un chrétien idéal, ou bien sa vocation n'est-elle qu'une vocation parmi d'autres vocations possibles ? Dans le texte de saint Matthieu que nous avons cité, le Christ semble suggérer que la vocation de tous n'est pas de devenir eunuque pour le Royaume : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais ceux à qui c'est donné. »⁹ Et un peu plus bas, si le jeune homme riche s'entend répondre : « Vends tout et suis-moi », c'est parce qu'il ne se satisfaisait pas des commandements dont le Christ affirme qu'ils suffisent à entrer dans la vie éternelle¹⁰. Il semble donc que, si le moine est évidemment un disciple intégral du Christ, celui-ci a ménagé plusieurs vocations pour son service, et que la vocation monastique n'en est qu'une. On peut même affirmer, suivant saint Bernard¹¹, qu'il y a diverses formes de vocations monastiques, qui ne doivent pas entrer en compétition les unes avec les autres : en citant notamment saint Paul, « Chacun doit demeurer dans la vocation où Dieu l'a appelé »¹², et saint Jean, « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. »¹³



L'abbaye Notre Dame des neiges en Ardèche

Il faut donc dégager des caractéristiques qui soient non seulement propres au monachisme, mais en plus communes aux diverses formes de monachisme... Ce qui est possible si on garde à l'esprit que cénobitisme (c'est-à-dire toute le monachisme communautaire) et eremitisme existent presque toujours simultanément (tout cénobite a ses heures de solitude,

⁷He, XIII, 17.

⁸<http://catholique-lepuy.cef.fr/actualites/reportages/report-0312.htm>

⁹Mt. XIX, 11

¹⁰Mt., XIX, 17.

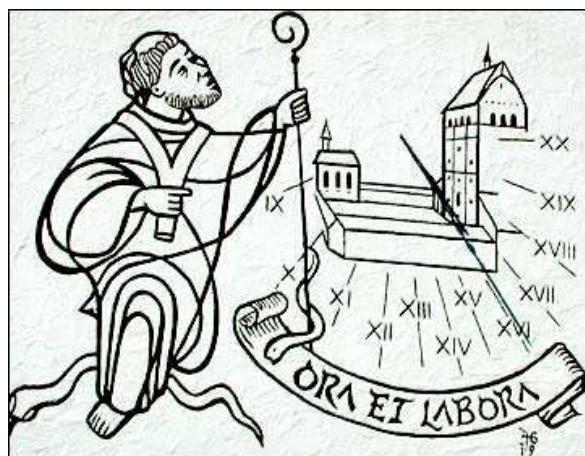
¹¹dans l'*Apologie à Guillaume de Saint-Thierry*

¹²I Corinth., VII, 20.

¹³Jn, XIV, 2.

plus ou moins longues selon les ordres ; et tout ermite garde contact avec le reste de l'humanité, de façon plus ou moins régulière), et ne constituent donc que très relativement des vocations différentes. Reprenant alors les mots de dom Adalbert de Voguë, dans l'épilogue de son ouvrage *Le monachisme en occident avant saint Benoît*¹⁴, nous pouvons d'abord définir le moine comme un « séparé », qui vit hors du monde pour Dieu seul, puis comme un « uniifié », qui dans le service de Dieu seul rassemble ce que la vie séculière avait dispersé, et enfin comme un « communiant » : sont moines (comme en parle saint Augustin dans son sermon sur le psaume 132), ceux qui ne font qu'un dans la charité.¹⁵ Dès lors, comment cet homme, séparé physiquement du monde mais uni de façon plus fondamentale à celui-ci, sert-il Dieu et les hommes ?

Reprendons à partir de ce que disait l'abbé Hugues Chapelain : « c'est de la gratuité et la gratuité ne sert à rien ». La vie du moine est gratuite dans le sens où elle coûte quelque chose sans rien rapporter d'évident : « Le moine c'est comme la flamme d'une bougie. La flamme d'une bougie, on n'en a pas besoin à l'heure de l'éclairage électrique. Pourtant cet inutile est peut-être indispensable ». L'image de la bougie n'est pas anodine : elle fait penser à la liturgie et à son abondant luminaire. cela semble bien être le cœur de la vocation monastique : le *servitium Dei*, à savoir la liturgie ou, pour les plus érémitiques, la prière de louange. Pensons à saint Augustin, qui répond dans son *Traité du travail des moines* à ceux qui disent qu'à cause de cette obligation de prière les moines ne peuvent travailler : « tout en travaillant des mains, on peut chanter les divins cantiques et alléger son travail même par un appel à Dieu ». À bon entendeur ! On touche là au cœur de la vocation monastique,



Ora et labora

parce que comme nous l'avons dit le moine doit figurer la vie future qui sera tout occupée à chanter la gloire de Dieu : c'est un avant-goût des chants des anges que le moine doit faire entendre. On comprend alors mieux de quelle gratuité se targue l'abbé Hugues Chapelain : il s'agit de ramener l'esprit humain à la gratuité de ce qui n'est pas vain. La gratuité, l'esprit non mercantile, est d'ailleurs le propre du chrétien : « Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus. La vie est plus

¹⁴p. 142

¹⁵Augustin, *sermon sur le psaume 132* : « Les catholiques les appellent moines, de *monos*, seul, ou plusieurs en un seul par l'âme. »

que la nourriture et le corps plus que le vêtement (...) votre Père sait bien ce dont vous avez besoin. Cherchez seulement son Royaume et tout cela vous sera donné par surcroît. »¹⁶; ou plutôt, du catholique, depuis que la plupart des réformateurs ont fait de la réussite terrestre un signe d'élection et, comme par hasard, fermé les monastères. Oublant quelque peu la solide restriction du Notre-Père : « Donne-nous aujourd'hui notre pain *quotidien* ». Le monastère et sa gratuité ont donc une solide valeur interrogative, pour ceux qui le visitent : s'il n'est certes pas l'accomplissement d'une vocation chrétienne idéale et unique, il rend sensible avec efficacité le sens chrétien de l'existence : où tout ce qui n'est pas donné (donc, gratuit) est vain, et où toute la vie, par conséquent, est donnée. D'ailleurs il faut souligner que tous les monastères, comme jadis les Pères du désert, ont aussi pour vocation d'accueillir des hôtes : la gratuité y est d'autant plus sensible.

Si le sens de la vocation monastique est de célébrer la gloire de Dieu par la liturgie et la prière, il ne faut pas négliger le fait que c'est une célébration à la fois individuelle et collective ; en se projetant dans la vie future, la vie monastique préfigure l'union intime de l'homme et de Dieu, mais aussi la communion des saints. C'est le moment de distinguer, comme le faisait un des Pères du désert, Évagre le Pontique, entre *gnosis* et *practikè*. Le but de la vie chrétienne, et particulièrement de la vie monastique, est la *gnosis*, la vision de Dieu. Le moyen, c'est la *practikè*, la purification des passions et des pensées de telle sorte que la charité les imbibe entièrement. Il souligne bien que l'ermite qui s'est le plus dépouillé peut se perdre s'il ne prête charitalement son peu de bien à son frère. Cette purification est le moyen par lequel on peut porter un regard juste sur les hommes qui nous entourent, et les aimer véritablement, autant que soi-même, comme créatures libres de Dieu. Rappelons des passages où le Christ affirme que servir Dieu, c'est aussi servir les hommes : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même »¹⁷ ; « Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites. »¹⁸ Il y a donc une dimension collective du service monastique : c'est-à-dire que le regroupement de moines en communautés a un sens plus profond que les simples nécessités de la vie quotidienne comme le logis et l'alimentation. L'homme, façonné à l'image de Dieu, est digne de service, au nom de Dieu même. Dès lors, le chemin de sanctification intérieure exigé par le Christ va de pair avec la construction d'une société chrétienne tournée vers le Royaume. Ainsi en parle l'abbé Hugues : « le monastère est aussi une école de vie : la communion que nous voulons vivre ensemble, la vie chrétienne bien concrète que nous voulons mener. » Le propos de la vie monastique est donc bien de fuir le monde, mais uniquement de fuir le monde comme valeur : puisqu'il se propose de le reconstruire, finalement, avec les gens qui le voudront bien, dans l'optique du Royaume. Mais alors quel est le genre particulier de service dont se revendique ce nouveau monde fuyant l'ancien ? Pas d'héroïsme apparent, pas de grandes entreprises humanitaires (et encore ! cela dépend des ordres), qui l'emporteraient en tout cas sur le plus grand des services, la pureté du cœur.

La sanctification personnelle passe donc pour le meilleur service que l'on puisse rendre à la société que l'on prétend construire. Il serait prétentieux de vouloir en écrire un manuel. On peut néanmoins citer quelques préceptes issus des conversations de Jean Cassien et de

¹⁶Luc XII, 22-27

¹⁷Mc XII, 31

¹⁸Mt. XXV, 40.

son ami Germain avec des pères égyptiens¹⁹, recueillis à la toute fin du IVième siècle. Ainsi *Abba Paphnuce* leur dit-il qu'il y a trois renoncements que le moine doit accomplir, et qui reprennent le commandement du Seigneur à Abraham : « Sors de ta terre et de ta parenté, et de la maison de ton père. »²⁰

« Sors de ta terre, c'est-à-dire : Renonce aux biens de ce monde et aux richesses d'ici-bas.
Sors de ta parenté, c'est-à-dire : Renonce à ta vie et à tes habitudes d'autrefois, à tes vices aussi (...)
Sors de la maison de ton père : c'est-à-dire : Bannis de tes regards tout souvenir du monde présent. »²¹

Une fois tous ces renoncements opérés, c'est comme une nouvelle vie qui commence, avec le Christ pour centre. *Abba Abraham* dit à Cassien : « Il faut donc que sans cesse le moine fixe toute son attention vers un but unique, auquel il fera activement converger toutes les pensées qui se lèvent ou s'agitent dans son esprit : et c'est le souvenir de Dieu. » Quand l'esprit distrait s'y refuse, *abba Isaac* recommande de réciter une petite sentence de l'Écriture particulièrement chérie des Pères du désert : « Mon Dieu, venez à mon aide ; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir. »²² Voilà le Christ devenu centre des préoccupations, après avoir chassé tout le reste.

Quelles sont alors les vertus qu'il faudra mettre en œuvre ? Les qualités qui sont celles du Christ, bien sûr. Et d'abord, l'humilité : saint Benoît lui accorde, dans sa règle, une importance capitale. Il énumère, au chapitre VII, douze degrés d'humilité. Le fait de porter la capuche, et de se taire, qui donnent souvent l'image d'un moine renfrogné²³, sont en fait des signes d'humilité. De même, saint Bernard de Clairvaux, dans le *Traité de l'humilité et de l'orgueil*, fait des douze degrés d'humilité le chemin vers le Christ : et à l'inverse, des douze degrés d'orgueil le chemin idéal vers la perdition. Par ailleurs l'humilité est la condition de l'obéissance des moines à l'abbé. L'autre vertu qui semble primordiale est la charité. Ici prend tout son sens la conception du monachisme de saint Bernard : s'il y a effectivement plusieurs demeures dans la maison du Père, c'est la charité qui tisse un lien entre toutes. « Si je n'en embrasse qu'un seul dans la pratique, je les embrasse tous par la charité qui me procurera, je le dis avec confiance, le fruit des observances... » Et plus loin : « L'un pratique sans charité et l'autre a la charité sans les pratiques : le premier perd ses peines, mais ce n'est point en vain que le second a la charité. » Enfin : « Ce qui fait l'unité tant ici-bas que là-haut, c'est la charité. »²⁴ Comme dans la prière, la charité réunit ce qui semble épargillé dans le monde sensible. On retrouve cette même idée de la communion intime. C'est d'ailleurs la charité qui pousse le moine à accueillir les retraitants !

Il faudrait aussi mentionner une dernière qualité. Alors que les moines de la Thébaïde s'étaient réunis pour visiter saint Antoine, un débat s'éleva, pour savoir quelle était la plus

¹⁹ Il s'agit des *Collations* de Jean Cassien, un texte fondateur dans l'histoire du monachisme occidental.

²⁰ Gen. XII, 1.

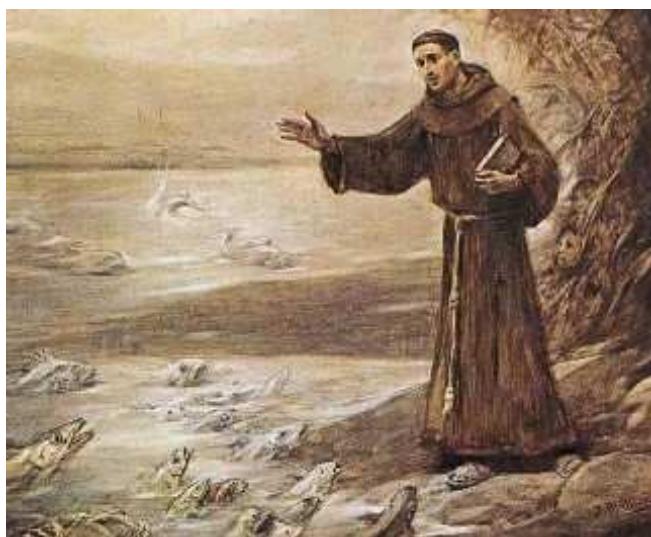
²¹ Cassien, *Collations*, Cerf, p.101

²² ps. LXX.

²³ Notamment dans le film *Les rivières pourpres II...*

²⁴ *Apologie à Guillaume*, IV, 7-8

grande vertu du moine²⁵. Après que les moines eurent cité la charité, l'humilité, le renoncement, sans faire de consensus, Antoine prit la parole et proposa la discrétion (c'est-à-dire, le discernement). En effet, bien des moines humbles, charitables, ascètes ont finalement failli à leurs engagements, dit-il. La discrétion permet de ne basculer dans aucun extrême. C'est elle dont l'Écriture dit : « La lampe de votre corps, c'est votre oeil. Si votre oeil est en bon état tout votre corps sera lumineux. »²⁶ Antoine dit : « Elle discerne, en effet, toutes les pensées de l'homme et ses actes, examine et voit dans la lumière ce que nous devons faire. » Elle est donc la mieux à même de guider le moine vers la vertu. C'est donc une conscience claire et une bonne intelligence de ses moyens qui forment la première qualité du moine ! Naturellement les moines réunis autour d'Antoine acceptèrent de l'élire reine des vertus avec enthousiasme.



Sermon de saint Antoine aux poissons ; Antonio Vieira

Nous voyons donc comment le monachisme exalte des qualités éminemment sociales. L'humilité, la charité... Quelles qualités sont mieux à même de faire fonctionner correctement n'importe quelle communauté ? « Dans la vie monastique on ne fait rien d'autre que ce que le Christ a fait en humanisant la vie divine. Nous cherchons à tout humaniser dans le sens du Christ : le temps, le travail... Cela veut dire que nous veillons à la qualité des relations interpersonnelles, que nous prenons le temps. Il y a une liberté du moine : plutôt que d'enfermer dans une structure, proposer une aventure. Le monastère est un espace pour l'aventure avec Dieu, » dit l'abbé Hugues Chapelain. La qualité des relations interpersonnelles, l'aventure... Comment ne pas associer maintenant le service monastique à l'amitié ? Bien des moines l'ont fait. Citons notamment *Abba Joseph*, dans les *Collations* : « Le premier fondement de l'amitié véritable est le mépris des biens de ce monde et le dédain de tout ce que nous avons (...) Il convient de deuxièmement que chacun retranche ses volontés propres (...) Le troisième procédé consiste à se persuader que tout doit passer après le bien de la paix et de la charité. Le quatrième est de croire que pour aucun motif absolument, juste ni injuste, il n'est permis de se mettre en colère. En cinquième lieu, il faut désirer de guérir la colère que notre frère a conçue contre nous, même sans sujet (...) Le dernier procédé consiste

²⁵L'histoire est racontée dans les *Collations*, seconde collation avec *Abba Paphnuce*.

²⁶Mt VI, 22.

à penser que l'on peut chaque jour émigrer de ce monde. »²⁷ Il est difficile de distinguer ici la différence entre préceptes d'amitié et règle monastique... Il semble que ce soit ce service, l'amitié, celui qui rend le monde habitable, qui fait le lien entre les engagements collectif et personnel, et qui a fait voyager ensemble Cassien et Germain à travers l'Europe romaine pour fonder un monastère, qui forme le cœur du service monastique. « Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. »²⁸

Nous voyons donc que le service monastique se distingue par deux radicalités. Celle de l'engagement individuel, à cause de la conversion que suppose le renoncement au monde, et de l'application perpétuelle de la conscience à la perfection. Radicalité en même temps de la vie collective, parce que cette conversion permet de former des communautés pour toute la vie de leurs membres, qui s'aiment, comme des couples en fait, pour le meilleur et pour le pire, en vue de construire le Royaume de Dieu, et ont à coeur de préfigurer le « cantique nouveau » des élus devant le trône²⁹. Contrairement à ce qu'ils disent, les moines changent donc, d'une certaine manière, le monde, de façon passive, contemplative. Un site internet dont je ne me souviens plus le disait parfaitement : « pour le moine, l'important n'est pas de transformer le monde, mais de le transfigurer ». Ce n'est donc pas le moindre de leurs services, que celui qu'ils nous rendent en nous montrant la véritable valeur du monde qu'ils ont quitté, auquel nous pouvons être attachés à mauvais escient.

WP

²⁷p.165

²⁸Jean, XV, 13.

²⁹Apocalypse, XIV, 3

Le diaconat, ministère du service

Amaury Freslon

MINISTÈRE CONSACRÉ DE L'ÉGLISE DES PREMIERS SIÈCLES rétabli par le concile Vatican II, le diaconat permanent reste bien peu connu de la plupart des catholiques. La tentation est grande de considérer le diacre comme un sous-prêtre, une sorte de personnage à qui on autorise d'être marié et qui peut donner certains sacrements histoire d'aider les prêtres et de pallier la crise des vocations. C'est pourtant nier ici toute la dimension particulière du diaconat, qui ne prend sens que dans le service. Pour tenter de voir un peu plus clairement ce qu'est un diacre, j'ai interrogé le père François Du Sartel, vicaire général du diocèse de Tours et responsable du diaconat permanent pour ce même diocèse. Mes capacités ne permettant pas une prise de note exhaustive de la conversation, le présent article résume les divers points que nous avons abordés. Bien qu'il soit majoritairement inspiré des propos du père Du Sartel, il est également enrichi des conseils et de l'expérience d'un diacre permanent du diocèse de Tours.



Saint Vincent, diacre et martyr, patron des vignerons

Un peu d'histoire

Le diaconat est apparu dès les débuts de l'Église, mais à disparaître semble-t-il vers le VI^e siècle. Il est cependant difficile d'avoir une connaissance précise des diacres, puisque le terme grec διάκονος est plutôt générique, désignant le serviteur (ou la servante). Il semblerait tout de même que les diacres avaient deux charges : d'une part le service des plus pauvres, qui fut le souci de l'Église dès l'origine, puisque c'est à eux que Jésus s'est adressé, et d'autre part de l'administration des biens matériels de l'Église naissante. Leur confier cette double charge était particulièrement judicieux, dans la mesure où ils savaient gérer l'argent en s'occupant d'abord des plus pauvres. Cependant, certains historiens estiment que cette gestion si charitable pourrait avoir entraîné leur disparition.

Nous connaissons les premiers diacres par les actes des apôtres. Il en est parfois également fait mention chez Paul, qui parle aussi de *diaconesses*. On ne sait s'il désignait là des femmes consacrées au même titre que ceux que nous venons de décrire, ou simplement des personnes accomplissant des œuvres de service. Il semblerait cependant qu'il y ait effectivement eu des femmes chargées d'une responsabilité liturgique, notamment des baptêmes des femmes (le baptême se faisait à cette époque par immersion, ce qui entraînait d'évidents problèmes de pudeur si un homme devait baptiser une femme). Quoi qu'il en soit, l'Église considère que l'ordination quelle qu'elle soit, dans la mesure où elle rend présent le Christ, qui est un homme, en la personne ordonnée, ne peut être donnée à une femme.

Il est intéressant de remarquer que le diaconat a été rétabli par le concile principalement pour servir en Afrique. En effet les évêques ont pensé que les diacres permettraient d'accompagner le développement de l'Église d'Afrique. Ironie du sort, il n'y a pas beaucoup de diacres en Afrique. Par contre, il y en a de plus en plus dans notre vieille Europe, et ils contribuent grandement à dépoussiérer nos paroisses en nous appelant tous au service. L'Esprit souffle où il veut...

Qu'est-ce qu'un diacre ?

Le diaconat est avant tout un ministère ordonné, et l'ordination lui donne un poids très particulier. En premier lieu, l'ordination a, de façon générale, une dimension structurante dans l'Église, elle l'organise à ses divers niveaux. Le diacre possède donc une place bien particulière dans l'organisation de l'Église. Il n'est pas simplement une personne très charitable ou un super enfant de chœur, il est un ministre de l'Église. Mais au-delà de cet aspect, une personne ordonnée est une personne qui doit être présence du Christ. C'est là le sens même du sacrement de l'ordre, qu'il soit donné à un diacre, un prêtre ou un évêque. La personne ordonnée est partout signe du Christ qui construit et accompagne son Église. Le prêtre, par exemple, n'a pas qu'une charge pastorale, il rappelle aussi que c'est le Christ qui nous invite, qui nous rassemble, qui nous nourrit. Enfin, le diacre est ordonné dans son état de vie : il ne peut ni se marier, ni se remarier s'il devient veuf.

La mission du diacre est celle du service, en écho à cette phrase du Christ : « Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir. » Il nous rappelle qu'on ne peut être chrétien sans servir, il nous invite à nous dire : « Moi aussi, je dois être serviteur. » Ce message, passe à travers les trois dimensions de son ministère, parfois appelées les trois *tables* du diacre : la mission de charité, le service de la parole et le service liturgique.

La mission du diacre lui est confiée par l'évêque. Celui-ci l'envoie dans des lieux où il y a un enjeu humain pour l'Église, par exemple dans les prisons, les quartiers défavorisés, mais aussi dans des domaines auxquels on pense moins souvent et où une présence chrétienne est très importante, tels que le monde de la culture. Partout il manifeste une volonté particulière de l'Église d'être présente là où se vivent des situations humaines particulières, difficiles ou compliquées. Mais toute la force de cette mission est que le diacre est un lien entre le monde de sa mission et l'Église. Ainsi s'il rend présent l'Église là où il va en tant que ministre, il rend ensuite présents dans l'Église, par son témoignage et ses actes, les gens qu'il a rencontrés,

et peut les amener vers la communauté chrétienne. C'est pour cette raison que le diacre est appelé le *ministre du seuil* : il est un lien entre l'Église et le monde.

Le service de la parole consiste en la proclamation de l'Évangile. Cela peut paraître anodin, mais il est en fait très important que l'Évangile soit proclamé par le diacre. Le diacre, lien entre les fidèles et l'Église, vient apporter la parole à l'assemblée. Le diacre peut également être chargé de l'homélie. Quant au service liturgique, il consiste à servir la table du sacrifice eucharistique, à inciter au geste de paix et à envoyer l'assemblée. Dans tout cela s'exprime le ministère du diacre : c'est lui qui sert la table comme Jésus servit ses disciples lors de la dernière Cène, c'est lui qui, après nous avoir invités à nous donner la paix, nous renvoie « dans la paix du Christ ». Et si le diacre nous envoie, ce n'est pas juste pour passer un agréable dimanche en famille. Si c'est le diacre qui nous envoie, c'est parce qu'il nous envoie être comme lui serviteurs dans le monde.

Quelle est la vie d'un diacre ?

Le diaconat est avant tout de l'ordre de l'être, et non de l'action. Dans les milieux qu'il fréquente depuis longtemps, le diacre témoigne par sa seule présence. Tous les gens qui le connaissent ne voient pas en lui qu'un ministre de l'Église, mais voient dans cette personne qu'ils connaissent bien quelqu'un vers qui aller. Être ordonné change le regard que portent les gens, et ainsi se transforme la vie du diacre. Il est bien sûr sollicité pour des baptêmes, des mariages et des sépultures, là où bien des gens préfèrent s'en remettre au diacre plutôt qu'à un prêtre qu'ils ne connaissent pas. Le diacre est aussi, comme tout chrétien, signe de contradiction dans le monde. Il est souvent plus visible que les autres chrétiens et bouscule ainsi les idées reçues des gens qui le fréquentent. Après l'ordination peuvent arriver beaucoup de témoignages touchants, mais aussi des remarques souvent inattendues : « Je vous savais catholique, mais de voir que vous vous engagez à ce point là, ça pose question ! » L'engagement touche toujours plus quand ce sont des gens proches qui s'engagent.

Cependant, la mission du diacre et le service de la liturgie sont des choses prenantes. Comment donc organiser sa vie ? Il n'existe pas de règle formelle. Dans le diocèse de Tours, ne sont ordonnés diacres que des hommes qui n'ont plus la charge d'enfant en bas âge. De même, la mission donnée à un diacre est, autant que faire se peut, proche de son milieu socioprofessionnel. Il est bien évident que l'Église ne souhaite pas ordonner une personne qui ne pourra pas concilier sa mission avec sa vie professionnelle ou familiale. Il reste cependant que le ministère du diacre occupe, et que c'est une expérience particulière pour un couple. C'est pour cela que le jour de l'ordination, la femme du futur diacre est appelée et donne son accord. C'est pour cela qu'ils suivent toute la formation ensemble. Demander à un couple récemment marié de s'engager dans une telle aventure serait délicat, car il faut que le couple soit déjà profondément soudé pour discerner s'il est capable de faire face à tout ce qu'impose le diaconat. C'est pourquoi les hommes mariés admis au diaconat sont généralement mariés depuis un certain temps. Mais s'il fallait donner les priorités de la vie d'un diacre ce seraient : la famille, le travail, l'Église.

Comment le diacre est-il appelé ?

Le diacre est appelé par un prêtre ou une communauté. On lui propose de discerner une éventuelle vocation à ce ministère. Cette phase de discernement n'a rien d'officiel, chacun prend le temps qu'il souhaite, temps qui varie beaucoup d'une personne à l'autre. Ensuite, il se présente au diocèse pour y suivre une formation. Assez rapidement, il rencontre l'évêque qui décide alors s'il va être ordonné ou non. Bien sûr, devoir arrêter son cheminement vers le diaconat est toujours une expérience difficile à vivre, de même que choisir ou refuser quelqu'un est une décision délicate pour l'évêque. Mais il faut aussi reconnaître que tout le monde n'est pas appelé au diaconat, et que ce n'est pas parce qu'un prêtre appelle une personne que celle-ci doit devenir diacre. Le postulant est alors admis à cheminer vers le diaconat. Il est d'abord, au cours d'une célébration, introduit lecteur et acolyte. Puis quelques temps plus tard il est finalement ordonné. Cette façon d'être appelé par d'autres peu sembler particulière. On peut cependant comprendre que peu de gens discernent d'eux-mêmes une vocation vers ce ministère qui n'existe que depuis quelques décennies, c'est pourquoi il faut que d'autres les appellent. Mais n'est-ce pas là en fait une bonne façon d'appeler ? N'est-ce pas ainsi que les prêtres aussi devraient être appelés ? Si nous regardons en arrière, nous verrons qu'autrefois, on appelait des hommes à la prêtrise. L'appel ne se discernait pas seul, des gens en appelaient d'autres, leur disant de réfléchir au sacerdoce. Le père Du Sartel en témoigne : « Si je suis prêtre, c'est parce qu'on m'a posé la question. »



Vocation

Autrefois, le service de la messe menait souvent à ce que l'on demande à certains de discerner une vocation. Aujourd'hui cela ne se fait plus, on attend que chacun se pose de lui-même des questions. Mais il est peut-être des personnes qui ne se posent tout simplement pas la question alors qu'elles pourraient y répondre favorablement.

Comment vit on le diaconat lorsqu'on est prêtre ?

La réponse est en fait difficile à donner, car elle est extrêmement personnelle, je me permets donc de reproduire directement les mots du père Du Sartel :« Ma manière d'être

pasteur, c'est d'être serviteur comme le Christ. » En effet, si le diacre est le signe du Christ serviteur, le prêtre est signe du Christ pasteur. Pourquoi donc les prêtres sont-ils d'abord diacres ? Il y a ici une certaine logique : le Christ lui-même a toujours été à la fois pasteur et serviteur, et le lavement des pieds (souvent considéré comme le geste de Jésus qui caractérise le mieux le diaconat), en est bien la preuve puisque Jésus rappelle que nous faisons bien de l'appeler maître, mais qu'il est tout de même serviteur. Tout ceux qui sont allés à la rencontre nationale des Chrétiens en Grandes Écoles ont pu approcher un peu plus cette figure du Christ, maître et serviteur, c'est en fait là la figure du prêtre. Mais plus encore, il est essentiel de passer par le service pour pouvoir être un bon pasteur. L'ordination diaconale est donc d'une part une étape vers la charge pastorale, et d'autre part l'engagement fondamental du pasteur à être le serviteur de ses brebis. Finalement, si on devait donner une réponse à la question « Comment vit-on le diaconat quand on est prêtre ? », je pense que ce serait : pleinement !

A.F.

Talassades

À la découverte des églises viennoises (7) : la *Ruprechtskirche*

Sylvain Perrot

RETOUR DANS LE RING... Après un petit détour par le XX^e siècle, je vous emmène cette fois dans la plus ancienne église de Vienne, la seule qui soit de plan et de style romans. Elle se trouve au bord du Ring, dans sa partie la plus orientale, à quelques centaines de mètres du canal du Danube¹. Elle est consacrée à saint Rupert, Ruprecht en allemand et Rupertus en latin², fêté les 27 mars et 24 septembre³.

Le sel de l'histoire

L'église se trouve dans l'espace occupé dans l'Antiquité par la ville romaine de Vindobona. Avec la chute de l'Empire d'Occident, la ville romaine s'effondre et seules quelques petites agglomérations d'habitat subsistent. C'est dans les environs de cette église que se forme le noyau de la Vienne médiévale. C'était la paroisse de Vienne, avant que cette fonction revienne à la cathédrale Saint-Étienne, en 1147.



Saint Rupert, sur une maison voisine

Si l'on en croit la légende, l'église fut fondée en 740 par Cunald et Gisalrich, deux compagnons de saint Rupert qui fut en fait évêque de Salzbourg entre le VII^e et le IX^e siècles. Patron des bateliers spécialisés dans le transport de sel⁴, il est aussi, sans grande surprise, le saint patron de la ville de Salzbourg, la « citadelle du sel »⁵. C'est lui qui y aurait fondé le plus ancien monastère d'Autriche, le couvent bénédictin de Saint-Pierre. Aussi l'église viennoise passe-t-elle pour être une fondation financée par la ville de Salzbourg, comme

¹Descendez à l'arrêt *Schewedenplatz*...

²Ce nom est d'origine germanique et on le trouve sous les variantes suivantes : Hrodbert, Hroudperth, Ruodpert, ou encore Hruetprecht. C'est l'idée d'une « gloire étincelante ».

³Cette date commémore la translation des reliques du saint de Worms à Salzbourg, à l'instigation de saint Virgile. Le saint repose en partie à la cathédrale et en partie dans l'église abbatiale du monastère bénédictin de Saint-Pierre.

⁴L'attribut de saint Rupert est un baril de sel.

⁵Le « *Ruperti* »-tag est jour férié à Salzbourg.

beaucoup d'églises consacrées au saint. Or l'influence de Salzbourg se fait sentir à Vienne surtout entre 796 et 829, date à laquelle Vienne est intégrée au diocèse de Passau : la fondation de l'église est donc sans doute un peu plus tardive que le veut la légende. La première attestation écrite remonte seulement à l'année 1200. Il s'agit d'un document où le duc Henri II, dit Jasomirgott⁶, fait une donation au monastère des Écossais, entre autres Saint-Rupert, qui est décrite comme étant alors la plus ancienne église paroissiale de Vienne.

Au Moyen-Âge, le sel était une marchandise de grande valeur, soumise à monopole d'État : un fonctionnaire spécialisé veillait au grain. C'est juste à côté de l'église Saint-Rupert qu'à partir de 1500 l'« Office du sel » vendait cette marchandise aux commerçants de détail, dans un bâtiment qui portait le nom de « Maison de Prague », résidence secondaire des ducs d'Autriche. Le même office s'occupait de l'entretien de l'église, dont la tribune communiquait directement avec le bâtiment profane. En 1562, on voulut la désaffecter pour l'utiliser comme magasin de sel, et en 1782, Joseph II ordonna sa fermeture, mais aucune de ces deux décisions ne fut exécutée. Depuis 1813, l'église Saint-Rupert est intégrée à la paroisse de la cathédrale Saint-Étienne.

Le roman de l'architecture

L'église, dans son état actuel, a fait l'objet de plusieurs changements et reconstructions. Les étages inférieurs du clocher ainsi que la nef principale, construits vers 1130, sont les parties les plus anciennes de l'édifice. Elles sont donc les plus vieilles maçonneries de la ville conservées encore en usage aujourd'hui⁷...

Elle est fort abîmée pendant un incendie qui frappe Vienne en 1276. On construit alors l'abside et on élève la tour du clocher d'un étage supplémentaire, dont il reste les poutres originales. Quelques fenêtres gardent la trace d'aménagements gothiques. On procède ultérieurement à d'autres modifications, notamment l'adjonction de la nef latérale au XIV^e siècle.



La Ruprechtskirche : vue extérieure et plan au sol

Mais les changements les plus significatifs se font au début du XVII^e siècle, à l'époque baroque : on agrandit les vitraux, on remplace le plafond de la nef principale par une voûte,

⁶Ce charmant surnom peut se comprendre ainsi : « Puisse Dieu m'aider ! », mais rien ne peut le confirmer.

⁷Vienne en effet compte quelques vestiges d'époque romaine, mais ils sont intégrés à des espaces muséographiques.

on construit un maître-autel de style baroque derrière la table d'autel de la période romane. La décoration intérieure fut complétée au XVIII^e siècle, en particulier les bancs ornés de marqueterie.

Au début du XIX^e siècle, le quartier change un peu de physionomie : des bâtiments se construisent, qui menacent ainsi l'abside qui doit être reconstruite ; inversement, la destruction de la « Maison de Prague » en 1832 conduit à apposer une façade néo-gothique, retirée au XX^e siècle, comme la voûte baroque remplacée par des poutres à l'image de l'état médiéval.

Les curiosités de l'aménagement

On mentionnera tout d'abord une inscription sur une des balustrades de la tribune : « AEIOU 1439 », la devise de l'empereur Frédéric III. La signification de cette devise n'est pas claire. Parmi les quelque 300 explications⁸ qu'on a pu lui donner, les plus populaires sont : *Aller Ehren ist Österreich voll*⁹ et *Austria erit in orbe ultimum*¹⁰. La plaque commémore l'entrée de Frédéric III à Vienne le 6 décembre 1439 et non la construction de la tribune qui, elle, date du XII^e siècle.

La sculpture de bois qui représente saint Rupert (d'environ 1370) est anatomiquement parlant surprenante — les mains partent directement du tronc, sans bras. Le saint ne porte pas d'attributs, ou bien ceux-ci furent rajoutés plus tard. Sur le mur ouest de la nef latérale, l'ancien retable du maître-autel comportait une peinture de Johann Georg Schmidt (1720) qui montre le saint avec des *putti* portant ses attributs — sa crosse, un livre et des objets contenant du sel.



Le sarcophage de saint Vitalis

Une Madone peinte peut être datée entre 1510 et 1520. L'enfant est tourné vers la Vierge et saisit les tresses de sa mère. Cette sculpture était destinée à être placée en hauteur. Sur la base est représenté un visage qui doit être interprété comme une figure de la lune, dans un modèle peu fréquent de « Madone à l'enfant se tenant sur les cornes de la lune ». La Madone de Loreto du rez-de-chaussée du clocher, provenant de Croatie et sculptée en bois d'ébène, fut spécialement vénérée aux temps de la peste et des guerres contre les Turcs (XVII^e siècle) ;

⁸Chiffre donné par la paroisse Saint-Rupert.

⁹« L'Autriche est couverte de tous les honneurs ».

¹⁰« Dans l'univers, l'Autriche existera toujours »

elle est flanquée à gauche et à droite de sculptures baroques qui représentent ses parents Joachim et Anne et proviennent de l'ancien maître-autel baroque du XVIII^e siècle.

Le tabernacle, fondu en bronze en 1998, contraste avec les fonts baptismaux octogonaux en marbre d'Adnet, placés juste devant, dont l'inscription A.M.D.I.E.M. signifie *Anno MD in æternam memoriam*¹¹.

On trouve près du mur nord de l'église, au-dessous de la tribune, le sarcophage de saint Vitalis. Les reliques sont un cadeau offert par l'impératrice Marie-Thérèse à l'église Saint-Rupert en 1765 et proviennent des catacombes de Rome. Le squelette est vêtu d'habits baroques, les parties manquantes furent remplacées par de la cire.

Enfin, c'est dans l'église Saint-Rupert qu'on trouve les plus anciens vitraux de Vienne : disposés au centre de l'abside, ils datent de 1370. En haut, on voit le crucifié avec la Vierge et saint Jean et en bas, une Madone à l'enfant. On y trouve aussi 22 vitraux modernes... Dans les années 1950 ont été réalisés des vitraux à l'effigie de saint Rupert, enseignant ou en compagnie de Cunald et Gisalrich, les fondateurs de l'église. Les vitraux les plus modernes sont organisés autour de deux thématiques : d'une part la louange de Dieu qui apporte le salut dans les plus grandes difficultés (Daniel dans la fosse aux lions, Jonas et la baleine, les trois enfants dans la fournaise) et d'autre part la louange de la création.

La vie paroissiale de cette église est très animée. C'est là notamment que chaque semaine les jeunes Viennois font une prière Taizé. On appellera à toutes fins utiles que celle d'Ulm — qui est à chaque fois un grand succès musical — a lieu tous les lundis en cave à 18h30, sauf le dernier lundi de chaque mois. On affiche complet, mais venez quand même !!!

S.P.

¹¹ « En l'an 1500, pour mémoire éternelle ».

« Foi et politique »

Compte-rendu de la conférence du père Rougé le 7 février

Graciane Laussucq-Dhiriart

LE PÈRE ROUGÉ est prêtre de la paroisse Sainte-Clotilde (7ème) et aumônier des parlementaires. C'est dans le cadre de ce ministère auprès des hommes politiques qu'il est venu parler, le jeudi 7 février, des rapports entre foi et politique, dans une salle des Actes rassemblant pour l'occasion des croyants désireux de comprendre quel doit être le rôle du « chrétien en politique » selon l'expression du père Rougé, et des athées plus préoccupés par la volonté de comprendre le sens et la légitimité de certaines prises de position de l'Église dans la vie politique, entendue ici dans son sens large. Deux attentes différentes mais en fait extrêmement liées puisque les prises de position de l'Église ne peuvent être légitimes que s'il est possible d'agir en politique à la lumière de la foi. Et les nombreuses questions auxquelles la conférence a donné lieu ont pu permettre à chacun de percevoir les enjeux de cette passionnante réflexion sur les liens entre foi et politique.



Visite de George Bush au Vatican, en juin 2007

Partant d'une définition de la politique par rapport à la foi, le père Rougé a d'abord insisté sur la nécessité de désacraliser la politique, en citant Benoît XVI : « la politique n'est pas l'avènement du Royaume de Dieu, elle est l'instrument de l'établissement du royaume des hommes ». Cependant, si le chrétien n'a pas à croire en la politique, puisqu'il ne croit qu'en Dieu, elle est néanmoins utile et il n'a pas non plus à la dénigrer : « la valeur du chrétien en politique ne doit pas être la résistance mais l'espérance » a souhaité le père. Le chrétien n'a pas à céder au tableau noir d'une politique corrompue et avançant inexorablement vers un monde privé de tout repère religieux. Prenant l'exemple de la question de la fin de vie, venue au coeur des débats à l'occasion de la polémique déclenchée par l'affaire Humbert, le père a rappelé que la loi Leonetti, votée à l'unanimité, ne dépénalise pas l'euthanasie, contrairement à ce que redoutaient de nombreux catholiques.

Il a ensuite poursuivi cette distinction entre foi et politique, à l'aide de la distinction entre foi et raison : l'instance de décision en politique n'est pas la foi mais la raison. Mais cela ne signifie pas pour autant l'éviction totale de la foi parmi les critères de décision : elle y a sa place en tant que soutien de la raison qu'elle « illumine » et « purifie » car la raison humaine peut être obscurcie et seule la foi lui permet de dépasser ses propres limites. La foi ne nie pas la raison mais l'épaule et la dépasse, et le chrétien en politique est celui dont la raison travaille à la lumière de la foi. Le père Rougé a alors rappelé l'importance pour les chrétiens de ne pas « sur-confessionnaliser » leurs positions et d'être capables d'en rendre raison même si elles sont inspirées par la foi. C'est cette volonté de ne pas mettre de côté la raison qui pourra éviter que les convictions éthiques des chrétiens ne soient marginalisées sous prétexte qu'elles seraient confessionnelles. L'argumentation doit être au premier plan de l'exposé par un chrétien de sa prise de position en politique et doit remplacer l'autorité de la foi. Parallèlement, l'indissociabilité pour le chrétien en politique de la foi et de la raison implique de ne pas mettre de côté la foi : il est ainsi des sujets sur lesquels l'Église n'a pas à prendre position officiellement (l'évêque sur les impôts locaux !).



Foi et politique

Cette réflexion sur la place à accorder aux convictions religieuses lors du choix de l'action politique a conduit le père Rougé à rappeler, en fin de conférence, la distinction entre « l'éthique de conviction » et « l'éthique de responsabilité », distinction utile mais cependant très délicate, qui peut devenir un danger si elle conduit à justifier une action contraire à ses convictions, car « être capable de prendre des responsabilités n'implique pas de renoncer à ses convictions ».

Le refus d'un enfermement confessionnel rejoint le lien de la foi à l'universalité : le Christ n'a pas donné sa vie seulement pour les catholiques mais pour tous, et le chrétien en politique se soucie de tous. Quand l'Église prend une décision en politique, ce n'est pas une communauté qui défend ses propres intérêts, mais elle vise le bien commun et la sauvegarde de la dignité de chacun. Ainsi, lorsque l'Église condamne l'euthanasie, elle ne fait que rappeler le premier devoir de la société, qui est de protéger la vie et d'assurer à chacun des conditions d'existence dignes. L'Église n'est pas un lobby et les chrétiens doivent refuser de se laisser regrouper en une communauté particulière, dont on reconnaît l'importance mais

qui ne serait en fait qu'un lobby, sous peine de trahir la vocation universelle de la Bonne Nouvelle.

Enfin, le père a souligné le côté « actif » de la foi en politique : la volonté du chrétien en politique est « accompagnée par la grâce de Dieu », qui donne le courage de tenir une position.

À l'heure où s'ouvrent de nombreux débats autour de la question de la « laïcité positive », cette conférence a rappelé l'importance de la non-confessionnalité de l'État et de la primauté de la raison dans le débat politique, tout en montrant le rôle essentiel et la légitimité de la foi dans l'engagement politique du chrétien comme inspiratrice de l'action politique et des prises de décision, soutien et instrument de la grâce de Dieu tout au long de ce service.

G.L.-D.

Le Diable, qui nous empêche de servir notre prochain

Fumi Kurita

D'où vient le Diable ? Nous empêche-t-il de servir notre prochain ? Pourquoi ?

DANS LE LIVRE DE LA GENÈSE, la Bible s'interroge sur l'origine du mal. Pour voir que le mal existe sous des formes très diversifiées, il suffit de considérer la conduite des êtres humains depuis que l'homme existe. Le mot « diable » signifie « calomniateur ». C'est-à-dire quelqu'un qui répand des mensonges méchants sur d'autres personnes.

Bien avant de créer le genre humain, Jéhovah, Dieu avait créé une multitude d'êtres spirituels, qui étaient tous parfaits. La Bible les appelle les anges. L'ange qui plus tard se rebellerait contre Dieu l'avait vu créer Adam et Ève, le premier couple humain. Il savait que Jéhovah leur avait ordonné de remplir la terre d'humains justes qui adoreraient leur Créateur. Il a vu là l'occasion d'obtenir honneur et prestige. Poussé par la cupidité, ce fils angélique de Dieu a convoité ce qui revenait de droit au Créateur seul : l'adoration des humains. Au lieu de rejeter ce mauvais désir, il l'a entretenu jusqu'à ce qu'il donne naissance à un mensonge, puis à la rébellion.¹



Silhouette de diable

Un des fils angéliques parfaits de Dieu a cédé à un mal, un mauvais désir et s'est fait le Diable. La Bible décrit : « Chacun est éprouvé en se laissant entraîner et séduire par son propre désir. Puis le désir, quand il a été fécondé, donne naissance au péché ; à son tour, le péché, quand il a été accompli, enfante la mort. »

Il y a 2000 ans, on ne savait pas pourquoi les maladies existaient, à cause du manque de connaissances médicales. Il n'est donc pas difficile d'imaginer que des gens aient pu croire que tout le mal était dû à quelque chose comme « le Diable ». Mais de notre temps, peut-on dire que le Diable n'existe pas ? Je pense personnellement que, si jamais le Diable n'existe pas, tout le mal, la discorde, l'hostilité, le ressentiment, la jalousie, le désir excessif, l'hypocrisie, la duperie, tout cela est dû aux humains eux-mêmes, et à notre existence elle-même. Peut-être, dans ce cas là, faut-il comprendre que le mal vient de notre existence dès la

¹Le DIABLE est-il bien réel pour vous ?, La Tour de Garde, 15 novembre 2005, Disponible sur http://www.watchtower.org/f/20051115/article_02.htm

naissance, qui ne sera jamais pardonnée. Je crois donc personnellement à la théorie du bien originel plutôt qu'à celle du mal originel. C'est pour cela que l'idée qu'un malfaiteur est un homme « possédé par un démon impur » me convient très bien.

Toute l'histoire du salut consiste à libérer les êtres humains de cette emprise du mal. Tel est le but de la mission de Jésus. Les Évangiles présentent sa vie publique comme un combat contre Satan, contre les forces du mal. Avant même de commencer son ministère, Jésus affronte son Adversaire face à face, avant de le combattre dans la vie des êtres humains, tant chez ceux qui sont possédés par des esprits impurs que chez les pécheurs et ceux qui s'opposent ouvertement à Jésus par manque de foi.

- Pour lire la Bible sur le diable, par exemple... - La faute originelle : *Genèse 3, 1-24* ;
 - L'adversaire de l'homme : *Job 1 à 3* ;
 - La tentation de Jésus : *Matthieu 4, 1-11* ; *Luc 4, 1-13, 33-35 et 40-41* ;
 - La parabole du semeur : *Matthieu 13, 3-8 et 18-23* ;
 - La parabole de l'ivraie : *Matthieu 13, 24-30 et 36-43* ;
 - La mission de Jésus : *1 Corinthiens 15, 24-28*.²

Après avoir lu ces parties, on peut trouver que le but essentiel du diable n'est pas de rendre les gens malades, ni de les tourmenter, et ni d'arrêter le progrès. Alors pourquoi tente-t-il des gens, et les pousse-t-il à faire le mal ? C'est afin d'éloigner les humains de Dieu, afin qu'ils ne croient plus en Lui. Dieu est Amour sans conditions. Ne pas croire en Dieu veut dire de ne pas croire en l'amour du prochain purement et simplement.

Les chrétiens sont confrontés à l'adversaire. Il tentera toujours de les séparer de la semence de la Parole. Plongés dans la mort et la résurrection de Jésus, les chrétiens doivent actualiser dans leur vie la victoire du Christ contre le mal. S'ils utilisent la seule arme efficace, celle de l'amour de Dieu et du prochain, ce sera possible.

Ce que dit Saint Jacques : « Que personne lorsqu'il est tenté ne dise : c'est Dieu qui me tente ; car Dieu ne peut être tenté par aucun mal et lui-même ne tente personne. Mais chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise. »³

Actus Caritatis

*Domine Deus,
 amo te super et omnia proximum meum propter te,
 quia tu es summum, infinitum, et perfectissimum bonum,
 omni dilectione dignum.
 In hac caritate vivere et mori statuo.*

Thérèse-Marie⁴

²Que dit la Bible à propos de Satan ou du diable ?, Yves Guillemette, ptre, Feuillet biblique, 1536, Disponible sur : http://www.interbible.org/interBible/source/1lampe/1999/1lampe_991029.htm

³Dieu de parole. Parole du diable (Aporie 1983), Jean-Claude Grosse dans Aporie N°2, 1983, Disponible sur : <http://cahiersegare.over-blog.com/article-10640227.html>

⁴C'est le nom que Fumi a reçu à son baptême lors de la veillée pascale 2008, ndlr

Prochain Sénevé :



La famille

À vos plumes !